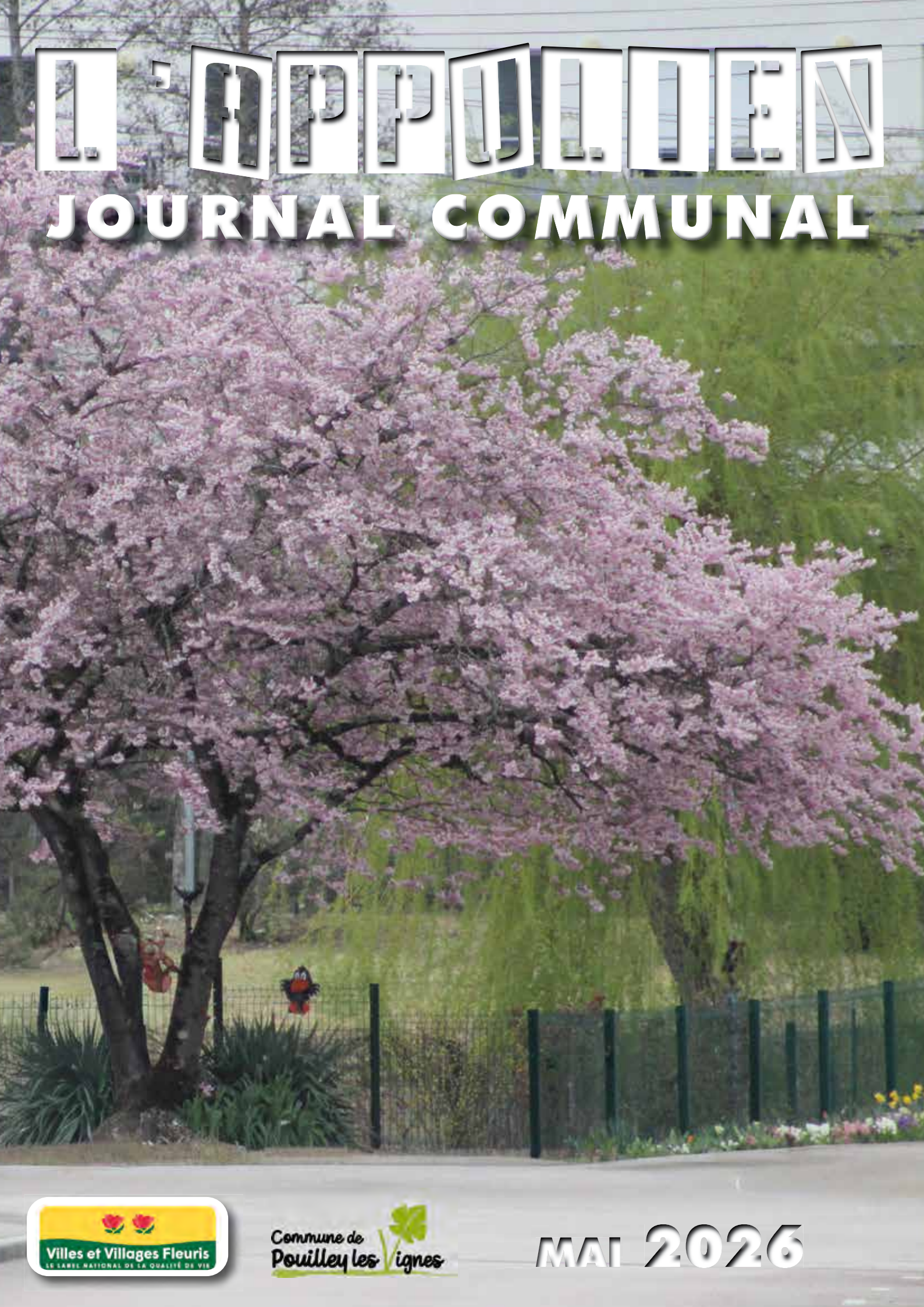


LE POUILLÉYEN

JOURNAL COMMUNAL



MAI 2026

Commune de
Pouilley les Vignes

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ÉDITO	3
LES VOEUX DU MAIRE	4
LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL	5
LES TRAVAUX DE LA COMMUNE	14
LE BUDGET	16
ÉTAT CIVIL	18
LE CCAS	19
MÉDIATHÈQUE	20
URBANISME	22
L'ACC PHOTOVOLTAÏQUE	24
LES ARTISTES EXPOSENT	26
INFOS SCOLAIRES	27
AGENDA	28
LES ASSOCIATIONS	29
L'ÉTOILE	30
LE CLUB DE HANDBALL	32
LE FRELON À PATTES JAUNES	38
ENVIRONNEMENT	40
INFOS UTILES	41
ANNUAIRE DE LA COMMUNE	42



L'école (maternelle et élémentaire) relève de la compétence du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) de la Lanterne. Le groupe scolaire de la Lanterne accueille les enfants de Pouilley-les-Vignes, Champagny, Champvans-les-Moulins et Mazerolles-le-Salin.

L'INSCRIPTION EN MAIRIE EST OBLIGATOIRE DANS LES CAS SUIVANTS :

- Vous êtes nouvel arrivant à Pouilley, Champagny, Champvans-les-Moulins ou Mazerolles-le-Salin.
- Votre enfant entre à l'école maternelle.
- Vous venez de déménager et souhaitez inscrire votre enfant au groupe scolaire.

LE DOSSIER ET LES PIÈCES À FOURNIR

Le dossier d'inscription scolaire peut être retiré au secrétariat de mairie de Pouilley-les-Vignes ou auprès de la directrice du groupe scolaire ; il peut vous être adressé par mail, sur demande à la mairie (03 81 55 40 31 ou mairie@pouilleylesvignes.com).

Vous pouvez également le télécharger sur le site de la mairie www.pouilleylesvignes.com

Le dossier devra ensuite être retourné à la mairie de Pouilley-les-Vignes avec les pièces suivantes :

- ✂ Copie du livret de famille ou acte de naissance de l'enfant.
- ✂ Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
- ✂ Copie des pages de vaccinations du carnet de santé et un certificat médical d'aptitude.
- ✂ Copie de la carte d'identité des deux parents ou du représentant légal.
- ✂ En cas de séparation des parents, copie de la décision de justice fixant la résidence de l'enfant et précisant l'autorité parentale.
- ✂ Certificat de radiation pour les élèves qui arrivent d'une autre commune.

Directeur de la publication :

Jean-Marc BOUSSET

Comité de rédaction :

Catherine BOUSSET

Monique GAYOUS

Marie-Agnès GUEZET

Rkia IDRISSE

Delphine LAURAS

Jacques MUDRY

Jean-Paul REVERT

Françoise SCHMIDT

Bernadette THOMAS

Crédit photos :

Jean-Paul REVERT

Patrick BORGEAUD

Edité par : Mairie, 1 rue de Gray
25 115 Pouilley-les-Vignes
Impression : Est'Imprim à Autechaux

ÉDITO



Par Jean-Marc Bousset
maire de Pouilley-les-Vignes

Chères habitantes, chers habitants,

Les élections municipales viennent de s'achever et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que le nouveau conseil municipal prend aujourd'hui ses fonctions au service de Pouilley-les-Vignes.

Avant toute chose, un grand merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre participation et pour l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune. Cette mobilisation est essentielle : elle montre à quel point Pouilley-les-Vignes est un village attaché à son avenir et à son dynamisme.

La nouvelle équipe municipale est prête à se mettre au travail avec énergie et détermination. Notre ambition est claire : faire avancer Pouilley-les-Vignes tout en préservant ce qui fait son charme et sa qualité de vie. Améliorer le cadre de vie, accompagner les initiatives locales, renforcer les services à la population, agir en faveur de l'environnement... autant de projets que nous porterons avec sérieux, mais aussi avec passion.

Nous croyons profondément que les meilleures idées naissent du dialogue et du partage. C'est pourquoi, nous vous encourageons à prendre part à la vie communale en rejoignant les commissions municipales ouvertes aux habitants. N'hésitez pas à vous y engager !

Pouilley-les-Vignes, c'est avant tout une aventure collective. Ensemble, continuons à faire vivre notre commune, à la rendre encore plus agréable, plus solidaire, plus dynamique et tournée vers l'avenir.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Jean-Marc Bousset

LES VOEUX DU MAIRE

De nombreux Appuliens ont une fois de plus participé à la traditionnelle soirée des vœux du Conseil Municipal. Conformément à la législation, en raison des élections municipales le bilan de 2025 n'a pas été évoqué et les projets pour l'année à venir ont été présentés de manière succincte.



N'OUBLIEZ PAS !



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 20 mars 2026 a eu lieu la réunion d'installation du nouveau conseil municipal, présidée dans un premier temps par la doyenne d'âge de l'assemblée, Marie-Agnès Guezet.



La séance a débuté avec la lecture des résultats constatés au procès-verbal de l'élection du 15 mars 2026 confirmant ainsi l'installation des 19 élus et des 2 remplaçants ainsi que du conseiller communautaire et de sa remplaçante. La commune s'est dotée d'une équipe engagée, au service de tous les habitants. Entre continuité et renouvellement, cette nouvelle mandature s'inscrit dans une volonté forte : poursuivre le développement de la commune tout en renforçant la participation citoyenne.

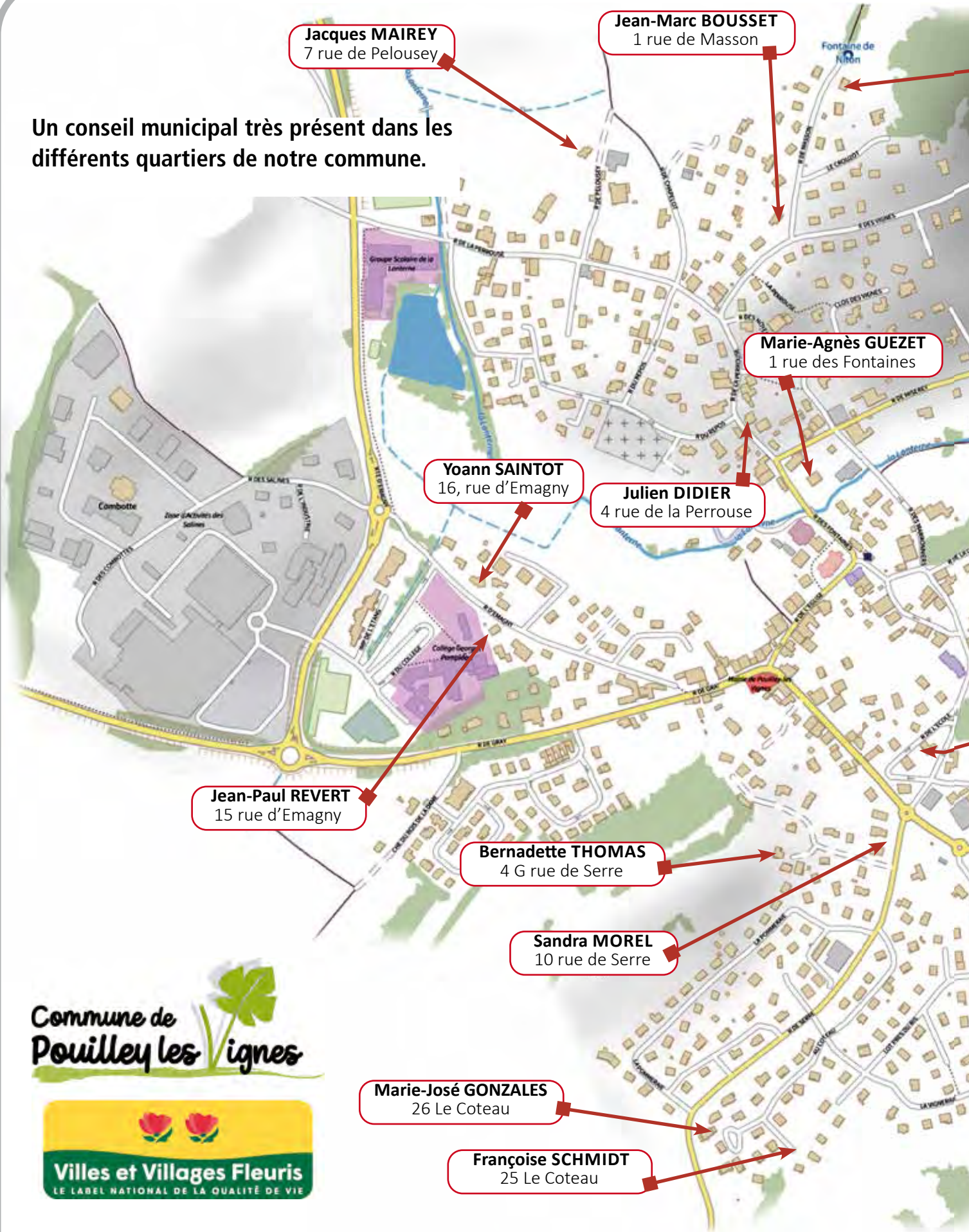


Marie-Agnès Guezet, accompagnée d'Arthur Gambin et Gladys Mandrillon, préside alors l'élection du Maire.

Suite au vote, à bulletin secret, des conseillers municipaux, Jean-Marc Bousset est réélu Maire de la commune pour un troisième mandat.



Un conseil municipal très présent dans les différents quartiers de notre commune.



Jacques MAIREY
7 rue de Pelousey

Jean-Marc BOUSSET
1 rue de Masson

Marie-Agnès GUEZET
1 rue des Fontaines

Yoann SAINTOT
16, rue d'Emagny

Julien DIDIER
4 rue de la Perrouse

Jean-Paul REVERT
15 rue d'Emagny

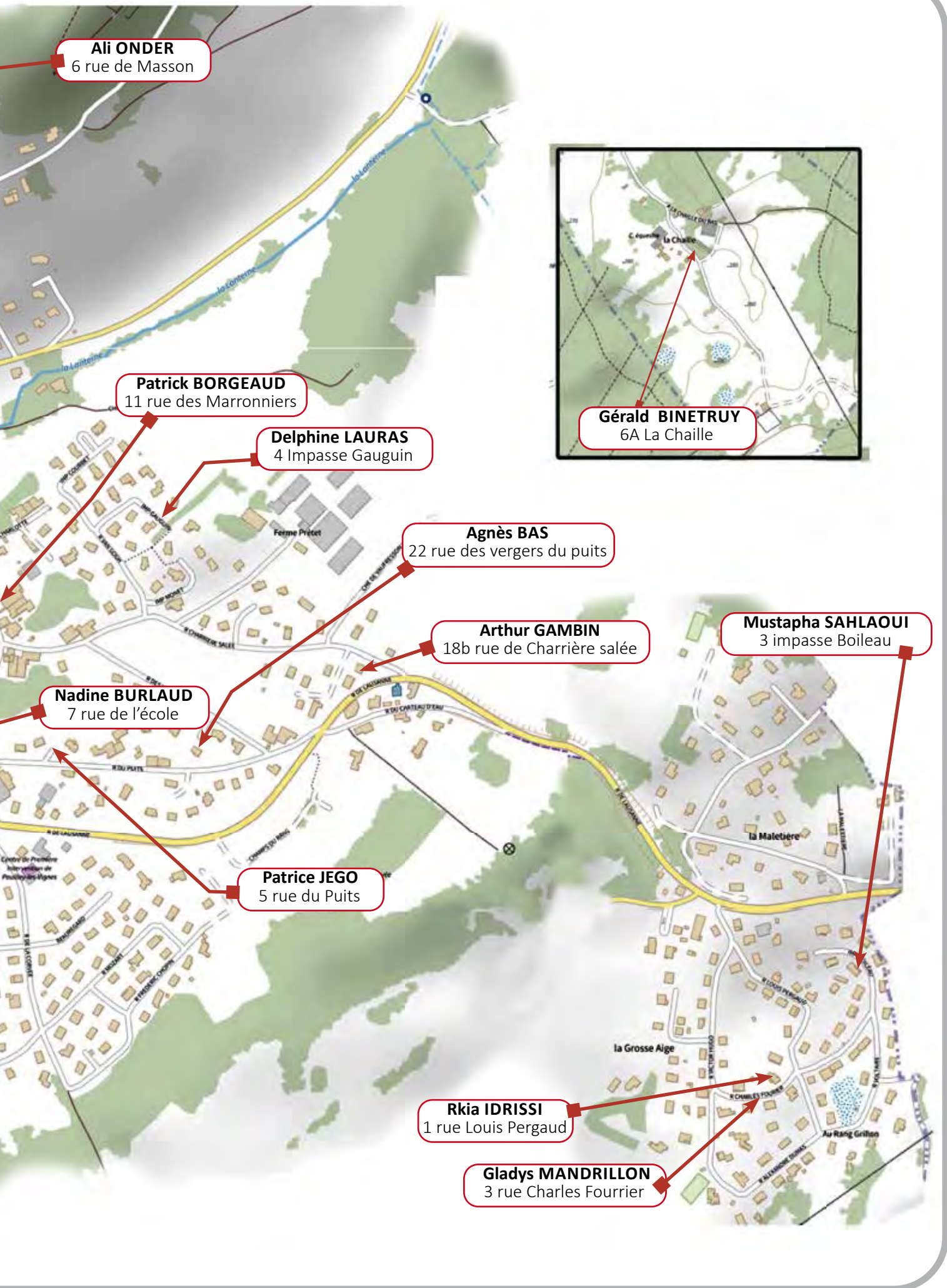
Bernadette THOMAS
4 G rue de Serre

Sandra MOREL
10 rue de Serre

Marie-José GONZALES
26 Le Coteau

Françoise SCHMIDT
25 Le Coteau





Ali ONDER
6 rue de Masson

Patrick BORGEAUD
11 rue des Marronniers

Delphine LAURAS
4 Impasse Gauguin

Agnès BAS
22 rue des vergers du puits

Arthur GAMBIN
18b rue de Charrière salée

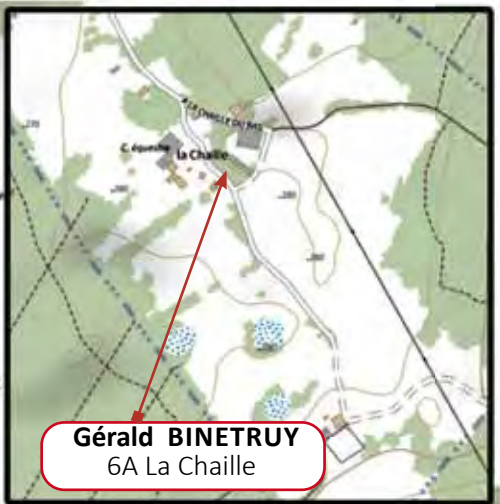
Mustapha SAHLAOUI
3 impasse Boileau

Nadine BURLAUD
7 rue de l'école

Patrice JEGO
5 rue du Puits

Rkia IDRISSE
1 rue Louis Pergaud

Gladys MANDRILLON
3 rue Charles Fourier



Gérald BINETRUY
6A La Chaille

Extraits du discours prononcé par Jean-Marc BOUSSET, Maire de Pouilley-les-Vignes, lors de son élection :

« Je tiens tout d'abord à remercier les Appuliennes et les Appuliens qui nous ont renouvelé leur confiance. Près d'un électeur sur deux s'est déplacé, et ce vote traduit à la fois une reconnaissance du travail accompli et une exigence pour l'avenir... »

Avant de tracer les perspectives d'avenir, je veux saluer l'équipe municipale sortante et son travail au service de notre commune, jusqu'au bout de ce mandat qui avait commencé dans des conditions difficiles avec la crise sanitaire...

Être élu local, c'est donner de son temps, de son énergie, souvent au détriment de sa vie personnelle. Pour cela, nous leur devons respect et gratitude.

Les défis qui nous attendent : préserver notre cadre de vie et notre environnement... Conserver l'attractivité économique et résidentielle... Maintenir les services publics de proximité sans oublier le projet de 3^{ème} caserne de pompiers de GBM, le bassin d'apprentissage de natation et la maison de santé pluri professionnelle... Renforcer la cohésion sociale et intergénérationnelle... Pouilley-les-Vignes doit rester un village solidaire où seniors, familles et jeunes trouvent leur place en lien avec notre médiathèque, le CCAS et les associations...

Être réaliste ne signifie pas manquer d'ambition : notre commune de 2 239 habitants mérite d'être entendue, respectée, soutenue. Je m'engage à défendre nos intérêts avec détermination auprès de Grand Besançon Métropole, du département, de la région et de l'État...

Nos principes : Je m'engage, NOUS nous engageons, à exercer ce mandat autour de trois principes fondamentaux : Transparence, Dialogue, Action...

Oui, bien sûr, nous aurons des débats, parfois des choix difficiles. Mais en dépassant les intérêts particuliers et les rancœurs, en faisant preuve d'écoute, d'objectivité, de tolérance et de respect, nous avancerons. C'est ensemble, que nous construirons l'avenir de notre commune.

Vive Pouilley-les-Vignes ! »

A l'issue du vote et comme le veut la Loi,
le Maire fait la lecture de la charte de l'élu local.

ÉLECTION DES ADJOINTS & DÉSIGNATION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Le Maire préside alors l'élection de cinq adjoints selon la liste présentée par Patrice Jego et nomme deux conseillers délégués.



NOUVELLE MUNICIPALITÉ

**Jean Marc BOUSSET : Maire**

Représentant de l'Etat ; il s'occupe de la gestion quotidienne de la mairie. Il prépare le budget de la commune et les budgets annexes, ceux du SIVOS de la Lanterne et du CCAS. Il est chef du personnel communal (il décide des créations ou suppressions de postes). Il dispose d'un pouvoir de police. Il prépare et dirige les réunions de conseil municipal et il assure l'exécution des décisions prises lors de ces séances. Il pilote les projets, il coopère avec différentes instances afin d'obtenir des financements pour les investissements de la commune...

Il décide des délégations données aux adjoints et peut nommer des conseillers délégués.

Patrice JEGO : Premier adjoint

Délégué à l'organisation du travail des agents techniques.

Délégué aux réseaux voiries et éclairage public à GBM.
Gestion des espaces verts et tranquillité publique.

**Marie-Agnès GUEZET : Deuxième adjointe**

Déléguée à la Médiathèque (organisation des spectacles, accueil d'auteurs, activités nouvelles), à l'action sociale : CCAS et relations avec les bailleurs sociaux. Référente conseil des Sages et actions auprès des seniors.

Référente villes et villages fleuris / embellissement du village et manifestations culturelles.

**Mustapha SAHLOUI : Troisième adjoint**

Président du SIVOS de la Lanterne.

Délégué aux affaires scolaires et périscolaires, à la jeunesse et la citoyenneté.
Référent Conseil Municipal des jeunes.

**Agnès BAS : Quatrième adjointe**

Déléguée à la vie associative, aux fêtes et cérémonies. Organisation des réunions de quartiers.

Déléguée à la location et à la mise à disposition des salles communales.

Référente coordination des manifestations.

**Jean Paul REVERT : Cinquième adjoint**

Délégué à la communication

(Appulien, site internet et application IntraMuros).

Délégué au cimetière, aux forêts et chemins ruraux.

Délégué eau et assainissement à GBM.

Référent atelier participatif : coordination avec les membres.

**Nadine BURLAUD :****Conseillère municipale déléguée**

À l'urbanisme et à la gestion des bâtiments.

Conseillère communautaire suppléante

à Grand Besancon Métropole.

**Julien DIDIER****Conseiller municipal délégué**

À l'environnement, au développement durable et à la santé environnementale, référent réhabilitation de la Lanterne.



REPRESENTATIONS DANS LES DIFFERENTES INSTANCES

Aux côtés du Maire et des adjoints, les conseillers municipaux participent activement aux réflexions, aux projets et aux décisions ; ils s'impliquent dans les différentes commissions et instances locales. Leur engagement permet d'assurer une représentation équilibrée et dynamique au service de l'intérêt général.



**Delphine
LAURAS**

Vie locale et citoyenneté,
communication,
atelier participatif.



**Gérald
BINETRUY**

Appel d'offres,
contrôle des listes électorales.



**Rkia
IDRISSI**

SIVOS de la Lanterne, contrôle
des listes électorales,
communication,
vie locale et citoyenneté.



**Patrick
BORGEAUD**

Urbanisme, SICA, AUDAB.
Correspondant défense.



**Gladys
MANDRILLON**

SIVOS de la Lanterne,
impôts direct GBM, appel
d'offres, contrôle des listes
électorales.



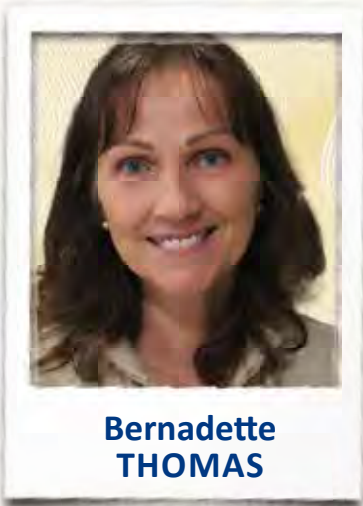
**Françoise
SCHMIDT**

CCAS, SICA,
contrôle des listes électorales,
communication,
atelier participatif.



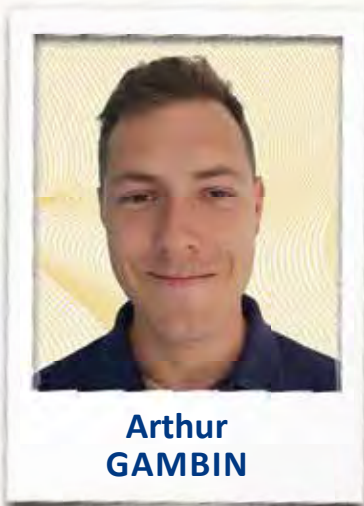
Ali ONDER

SIVOS de la Lanterne, SICA, appel d'offres, contrôle des listes électorales, communication.



Bernadette THOMAS

CCAS, Environnement, communication, vie locale et citoyenneté.



Arthur GAMBIN

Appel d'offres, communes forestières, environnement, communication.



Sandra MOREL

SIVOS de la Lanterne, CCAS, vie locale et citoyenneté.



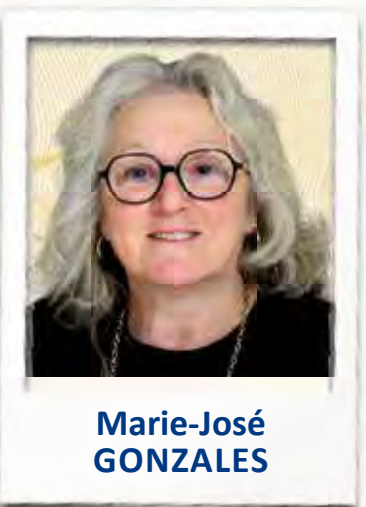
Jacques MAIREY

Appel d'offres, environnement.



Yoann SAINTOT

Environnement, vie locale et citoyenneté.



Marie-José GONZALES

Urbanisme, CCAS, contrôle des listes électorales.

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS.

SIVOS DE LA LANterne (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)	
Titulaires :	Suppléants :
M. Mustapha SAHLAOUI	M. Ali ONDER
M. Jean-Marc BOUSSET	Mme Rkia IDRISSE
Mme Sandra MOREL	M. Patrice JEGO
Mme Gladys MANDRILLON	Mme Agnès BAS

COMMISSION URBANISME :	
Présidente	Mme Nadine BURLAUD
M. Patrice JEGO	M. Patrick BORGEAUD
Mme Agnès BAS	M. Mustapha SAHLAOUI
Mme Marie José GONZALES	M. Jean-Marc BOUSSET

LE CCAS	
Président : (le maire)	Jean-Marc BOUSSET
Mme Marie Agnès GUEZET	M. Jean-Paul REVERT
Mme Sandra MOREL	Mme Marie José GONZALES
Mme Agnès BAS	Mme Françoise SCHMIDT
Mme Bernadette THOMAS	

LES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON D'AUDEUX (SICA)	
Titulaires :	Suppléants :
Mme Agnès BAS	M. Ali ONDER
Mme Françoise SCHMIDT	M. Patrick BORGEAUD

REPRÉSENTANTS AU GRAND BESANÇON MÉTROPOLE	
VOIRIES	M. Patrice JEGO
EAU / ASSAINISSEMENT	M. Jean-Paul REVERT

COMMISSION COMMUNALE IMPÔTS DIRECTS GRAND BESANÇON METROPOLE	
Titulaire :	Suppléant :
Mme Nadine BURLAUD	Mme Gladys MANDRILLON

REPRÉSENTANTS AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE	
Mme Marie Agnès GUEZET	

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	
Président :	M. Jean Marc BOUSSET
Suppléant Président :	M. Ali ONDER
Titulaires :	M. Arthur GAMBIN
	Mme Nadine BURLAUD
	M. Gérald BINETRUY
Suppléants :	M. Mustapha SAHLAOUI
	M. Jacques MAIREY
	M. Patrice JEGO

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES	
M. Ali ONDER	
Mme Marie José GONZALES	
Mme Françoise SCHMIDT	
M. Gérald BINETRUY	
Mme Gladys MANDRILLON	
Mme Rkia IDRISSE	

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU VAL DE L'OGNON (SIEVO)	
Délégué :	M. Julien DIDIER

CORRESPONDANT DEFENSE	
Titulaire :	Suppléant :
M. Patrick BORGEAUD	M. Jean Marc BOUSSET

COMMUNES FORESTIERES DU DOUBS	
Titulaire :	Suppléant :
M. Jean-Paul REVERT	M. Arthur GAMBIN

DÉLÉGUÉ À L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION BISONTINE (AUDAB)	
M. Patrick BORGEAUD	

PARTICIPATION



DES COMMISSIONS OUVERTES A TOUS

Chaque Appulien volontaire peut rejoindre une ou plusieurs commissions ouvertes aux habitants. En fonction de ses centres d'intérêt, chacun peut participer régulièrement ou ponctuellement selon ses disponibilités ou les projets abordés.



La commission environnement, présidée par Julien DIDIER, ...

Pour un village plus vert et plus agréable à vivre : plantations, refuges pour la faune, végétalisation des espaces publics, adaptation aux évolutions climatiques et amélioration de notre cadre de vie.

Pour participer à ces réflexions et vous impliquer, contactez : jd Didier@pouilleylesvignes.com



La commission vie locale et citoyenneté, présidée par Delphine LAURAS, ...

Conseil des jeunes, conseil des sages, organisation d'événements etc.



La commission communication, présidée par Jean-Paul REVERT, ...

Élaboration du journal l'Appulien distribué deux fois par an et distribué dans les boîtes aux lettres.

Vous pouvez rejoindre cette commission, pour proposer des articles et des photos ou aider à la correction.

La commission gère aussi le site internet, IntraMuros et le panneau lumineux.

Renseignements et inscription à la Mairie.

L'atelier participatif présidé par Jean-Paul REVERT, ...

Réalisation de décors dans le village en utilisant, dans la mesure du possible, des matériaux de récupération.

L'objectif de cette année est principalement la décoration du parvis et des abords du groupe scolaire.



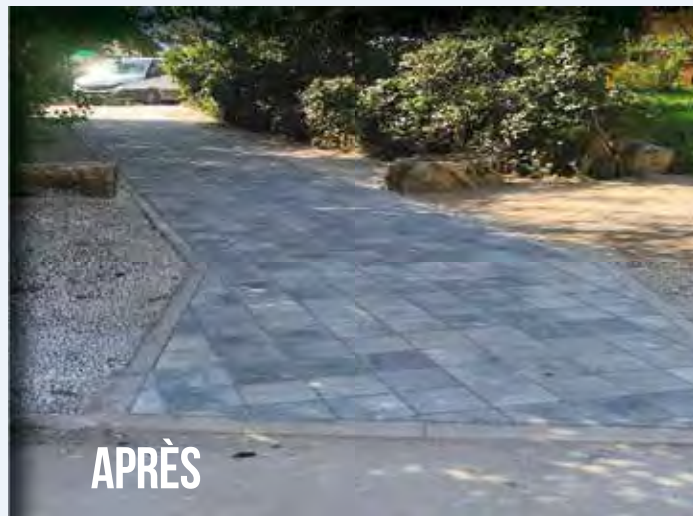
Monique, en train de peindre des crayons pour l'école.



LES TRAVAUX À POUILLEY-LES-VIGNES



AMÉNAGEMENT DU CHEMIN PIÉTON ENTRE LA RUE DE LA CHARLOTTE ET LE LOTISSEMENT « LE VILLAGE »



TRAVAUX À LA POMMERAIE

Des travaux de réhabilitation de chaussée ont été réalisés à la Pommeraie, de même que rue de l'école, près du cabinet dentaire.



LES TRAVAUX ROUTE DE MISEREY ..

Reprise de la structure de chaussée suite à des affouillements*
causés par une circulation d'eau souterraine



* Action localisée des courants d'eau qui fouillent et érodent le lit ou les berges d'une rivière, ou dégradent les ouvrages d'art qui les bordent.

CURAGE ET RÉNOVATION DES LITS DE SÉCHAGE DES BOUES À LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES.



Travaux réalisés :

- Curage, évacuation et transport des boues en vue de leur traitement en centre de compostage ou en épandage agricole.
- Dépose d'ouvrages existants.
- Terrassement, mise en forme du terrain et du support des ouvrages.
- Mise en oeuvre de réseaux de drains et d'assainissement.
- Pose de géomembrane sur les supports préparés.
- Mise en place de couches de granulats nécessaires au fonctionnement des lits de séchage.
- Plantation des macrophytes* dans les lits de séchage.

*Un macrophyte est un végétal aquatique de zones humides continentales (habituellement gorgées ou inondées d'eau douce) et littorales (eau salée ou saumâtre), visible à l'œil nu.

LE BUDGET COMMUNAL

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Le budget communal, voté par le Conseil Municipal, doit être équilibré c'est-à-dire que les recettes doivent couvrir les dépenses prévues. Il peut toutefois évoluer en cours d'année en fonction des besoins ou des événements.

Malgré le contexte difficile, la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) attribuée par l'Etat et la baisse des bases de taxe d'habitation par l'Etat, le Conseil Municipal n'a pas souhaité augmenter les taux locaux des taxes foncières.



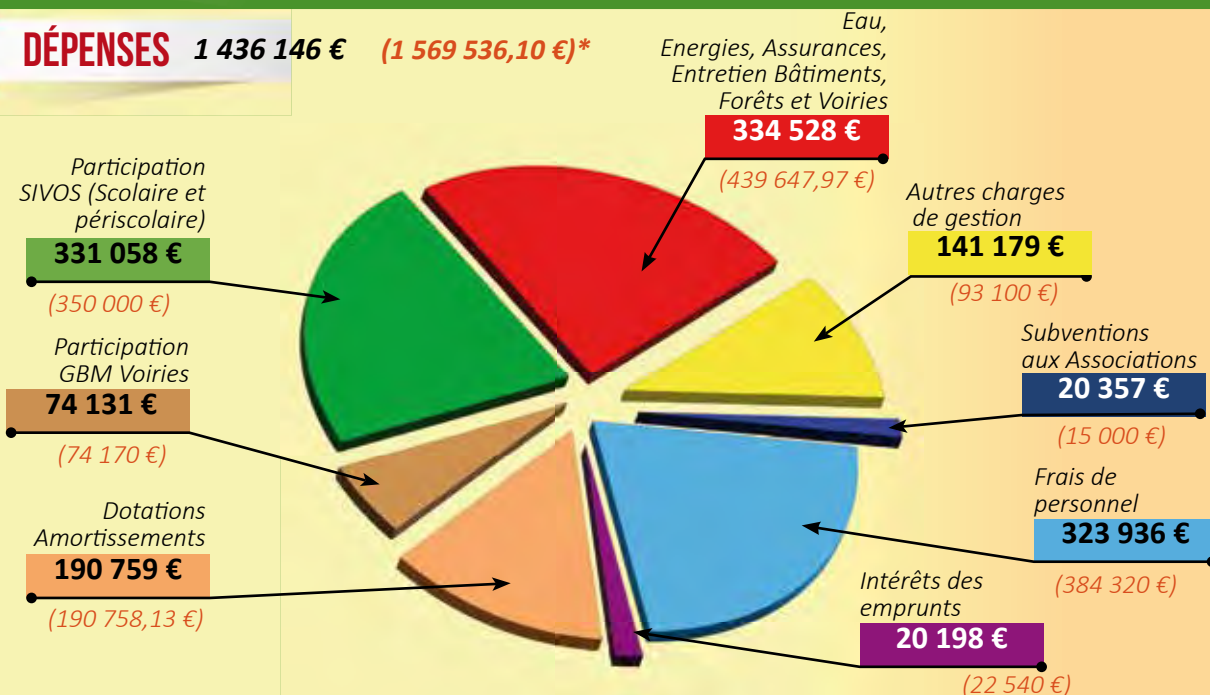
La maîtrise des dépenses doit permettre de faire face aux investissements.

LE DOCUMENT COMPLET EST CONSULTABLE EN MAIRIE.

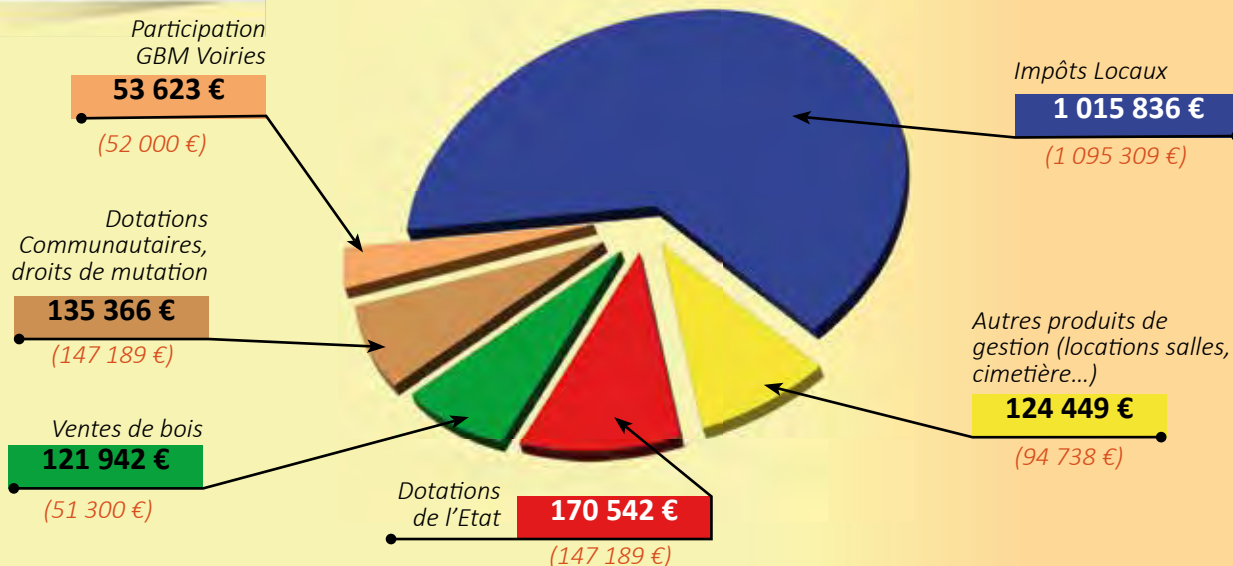
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT 2025 : la répartition des dépenses et des recettes se présente comme suit :

* Les montants en rouge et entre parenthèses sont ceux du budget prévisionnel.

DÉPENSES 1 436 146 € (1 569 536,10 €)*



RECETTES 1 621 758 € (1 569 536,10 €)*



La partie investissement du bilan 2025 fait apparaître un excédent de 20 415,68€

LES PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2025 ONT ÉTÉ LES SUIVANTS :

Travaux en forêts	1 320,00 €
Rénovation Ancienne Trésorerie	128 549,33 €
Bâtiments communaux / aire de jeu centre village ...	23 237,28 €
Voiries / réseau fibre communal / impasse Diderot...	45 574,38 €
Matériel Technique / Matériels divers / automate programmable...	30 797,14 €
Mairie / Changement PC / Réseau WIFI...	15 800,00 €
Cimetière	15 344,40 €
Accessibilité / Place PMR devant Salle des fêtes...	8 433,32 €
Médiathèque	285 059,33 €
Rénovation Maison de la Culture	14 120,36 €
TOTAL	568 235,54 €

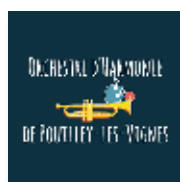
LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2026 SONT LES SUIVANTS :

Travaux en forêts / chemin grumier	119 000,00 €
Voiries / caméras vidéoprotection / chemin piéton rue de la Charlotte	106 000,00 €
Matériel Technique / Matériels divers	20 500,00 €
Médiathèque (solde des travaux effectués)	91 000,00 €
Rénovation Maison de la Culture	52 000,00 €
Aménagement zone 1AUE X	126 000,00 €
TOTAL	514 500,00 €



SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS	100,00 €
CANTILENE	300,00 €
APPULIEN III	250,00 €
DONNEURS DE SANG	150,00 €
HANDBALL CLUB	2000,00 €
HARMONIE DE POUILLEY	3800,00 €
L'ÉTOILE	3500,00 €
CERCLE "MAGIE" COMTOIS	400,00 €
NOIR ET BLANC	300,00 €
PREVENTION ROUTIERE	100,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	100,00 €
SOUVENIR FRANÇAIS	100,00 €
2 CV CLUB	300,00 €
COMT'EST	500,00€
FOOTBALL (AFAPP) - Participation aux frais	5345,60€



CCAS



Le 29 Novembre la municipalité et l'association Adot ont planté un arbre de vie (ginko) vers le city stade.

La fédération France Adot, forte de 65 associations départementales a lancé il y a 2 ans l'opération « Arbres de Vie » destinée à communiquer, plus largement encore, sur la cause du Don d'Organes.

Outre le fait que la plantation d'un arbre ait le vent en poupe au niveau environnemental, il s'agit de montrer de façon symbolique, et sur tout type de terrain, que la transplantation fonctionne !



Nouveau !

ATELIERS INFORMATIQUES

DÉBUTANTS ET GRATUITS !

SENIORS - ORDINATEURS

DU 28 AVRIL AU 16 JUIN 2026

1 Rue de Gray,
25115 Pouilley-les-Vignes

Tous les mardis

10H À 12H

Inscription :

03 81 55 40 31
06 95 70 23 12

Une permanence à Pouilley-les-Vignes, le 18 mai 2026.
Inscrivez-vous au 06 43 70 93 03

Ma Commune Ma Santé :
Le dispositif est toujours actif. Il vous suffit de téléphoner à la mairie pour prendre rendez-vous avec un conseiller qui saura trouver la mutuelle la mieux adaptée à votre situation.

CENTRE MEDICO-SOCIAL
Un CMS est à votre disposition à Serre-les-Sapins pour répondre aux problèmes que vous pouvez rencontrer ; prenez rendez-vous : 03 81 59 06 00.



Médiathèque Municipale



INAUGURATION LE 24 JANVIER 2026

C'est avec fierté et émotion que le Maire a officiellement inauguré la nouvelle médiathèque. Il a rappelé que ce lieu a toujours été un espace de savoir, de découverte, de partage et de rencontre.

À l'origine, ce bâtiment accueillait l'école primaire ainsi que deux logements pour les enseignants. Les enfants y bénéficiaient déjà d'une bibliothèque, proposée par le directeur ou une institutrice, en particulier Madame Ryser, qui gérait dans le logement de fonction une bibliothèque ouverte non seulement aux élèves, mais aussi aux habitants de la commune.

« Nous célébrons aujourd'hui une étape importante pour notre Commune comme en 2018 avec la création du groupe scolaire.



En doublant la surface de la Médiathèque (elle occupe désormais tout le 1^{er} étage, soit 283 m²), nous avons fait le choix clair d'investir dans la Culture, dans l'éducation et dans l'accès au savoir pour tous. Cette extension permet désormais d'accueillir le public dans des espaces plus lumineux, plus confortables, plus fonctionnels, pleinement adaptés aux usages d'aujourd'hui. La réhabilitation du bâtiment existant a permis de moderniser l'ensemble, d'améliorer les conditions d'accueil, de travail et de lecture, tout en valorisant le lieu. Cette Médiathèque est à la fois communale et intercommunale car elle accueille avec plaisir les habitants des communes environnantes. »

Le montant de l'investissement s'élève à **308 164 € H.T** et a bénéficié de 42 % de subventions.

Les partenaires qui ont rendu ce projet possible ont été remerciés :

La **DRAC** qui a financé les travaux d'extension, rénovation et accessibilité à hauteur de 45 263 €, les équipements



informatiques, numériques, audio-visuels à hauteur de 5 435 €, les aménagements intérieurs et le mobilier pour 32 511 €. Une aide de 8 000 € pour l'extension des horaires d'ouverture a également été accordée.

Le Département du Doubs : une subvention a été obtenue au titre du mobilier pour 10 000 € et de l'équipement informatique à hauteur de 2 000 €. Une aide de 15 690 € a été attribuée pour l'extension des horaires d'ouverture.

Grand Besançon Métropole qui, dans le cadre du fonds de soutien aux équipements communaux de rayonnement sur le bassin de vie, donnera une subvention de 30 243€.

Jean-Marc Bousset remercie les entreprises qui ont travaillé sur ce chantier, les employés communaux, Super U pour le don d'un téléviseur pour le secteur ado ; il salue la disponibilité de Nadine Burlaux et Patrice Jego pendant les travaux.

Il remercie chaleureusement les personnes qui interviennent directement à la médiathèque pour leur patience, leur réactivité et leur implication : Julie Chavanton, agent communal (assistante de conservation du patri-

moine et des bibliothèques), dont le poste est passé de mi-temps à temps complet et bien sûr les bénévoles, au nombre d'une douzaine, dont l'engagement et le professionnalisme sont essentiels à la vie de ce lieu.

« Je souhaite remercier tout particulièrement « les deux Odile », Odile Robin et avec une mention spéciale Odile Nallet qui a connu tous les déménagements et parfois des conditions d'accueil peu confortables, mais toujours avec la même énergie et le même dévouement. »

« Cette Médiathèque a été pensée pour répondre à tous ces usages :

- Des espaces de lecture (calmes), un espace dédié aux adolescents, un espace vidéo pour accueillir des conférenciers ou des écrivains.

- Un espace pour les enfants, avec des coins jeux et des gradins pour écouter des histoires. Accueillir les plus jeunes était pour nous essentiel, afin de leur donner le goût de lire dès le plus jeune âge. Oui, la jeunesse est au cœur de ce projet. Cette médiathèque rénovée est un lieu où les enfants et les adolescents peuvent découvrir le plaisir de lire, s'ouvrir au monde, travailler seuls ou en groupe et développer leur curiosité. Elle est également un partenaire précieux pour les écoles, avec des espaces adaptés à l'accueil des classes.

Parce que l'avenir passe par l'éducation et l'accès au savoir, il était indispensable que cet équipement soit accessible, moderne et tourné vers les besoins des jeunes générations »



Horaires d'ouverture au public

Mercredi 9h00-12h00 / 14h00-18h30
 Jeudi 9h00-12h00
 Vendredi 14h00-18h30
 Samedi 9h00-12h00

La médiathèque est ouverte durant les vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver et de printemps sur les mêmes horaires !

- *Les horaires de juillet et août pourront être modifiés en fonction des congés de Julie.
- *Fermeture annuelle durant les vacances de Noël.

des animations régulières



L'atelier créatif

Petite enfance (0-3 ans)

- Lecture aux enfants de la crèche et aux enfants de la MAM.
- Lecture aux 0-3 ans le 1^{er} mercredi de chaque mois à 10h00.
- Animations avec le Relais Petite Enfance du SICA 1 fois par mois le jeudi matin.

Enfants (dès 3 ans)

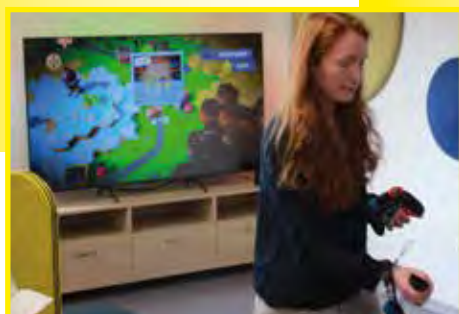
- Accueil de classes
- Lecture aux 3 ans et plus le 1^{er} mercredi de chaque mois à 10h30 & le 2^{ème} samedi de chaque mois à 10h00.
 - Lecture aux 6 ans et plus le dernier mercredi de chaque mois à 10h00.

Adultes

- Prix InterBib d'octobre à mai, en partenariat avec Ecole-Valentin et Pirey.
- Visite aux résidents des Maisons Ages & Vie tous les 1ers jeudis de chaque mois.

Tout-public

- Atelier d'écriture le 1^{er} samedi de chaque mois à 10h00.
- Après-midi jeux de cartes tous les 15 jours, en alternance les mercredis et vendredis.
- Ateliers créatifs les jeudis matin à 10h00 durant les petites vacances scolaires.
- Atelier tricot les jeudis matin à 10h30 sauf le 1^{er} jeudi de chaque mois.



L'espace vidéo



L'atelier d'écriture



L'espace petite enfance

Ressources numériques de la médiathèque

Grâce à notre partenariat avec la Médiathèque Départementale du Doubs, nous vous proposons des ressources numériques (Média-Doo).

Pour y accéder, vous devez vous pré-inscrire sur leur site : <https://mediatheque.doubs.fr/>

et nous validerons ensuite votre compte pour un an.

Vous avez accès à de nombreux services, notamment :

- livres numériques
- formation en ligne
- films et documentaires
- presse en ligne
- musique

Pour suivre les actualités de la médiathèque, vous pouvez recevoir les e-mails, consulter la page Facebook « Médiathèque Pouilley-Les-Vignes » ou IntraMuros.

Site internet

La médiathèque dispose d'un site internet : <https://www.mediatheque-pouilleylesvignes.fr>

Depuis ce site, vous pouvez avoir accès à votre compte-lecteur pour suivre vos emprunts, prolonger vos prêts, faire des réservations et bien entendu, avoir accès à notre catalogue en ligne.

URBANISME

La commission d'urbanisme se réunit tous les quinze jours pour examiner les demandes de permis de construire (PC), permis de lotissement (LT) et les demandes préalables (DP) déposées par les habitants de Pouilley-les-Vignes.

Les dossiers de PC sont ensuite envoyés au service du droit du sol de Grand Besançon Métropole (GBM), pour un traitement à la fois technique et juridique.

LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME.

Un service optimisé pour l'utilisateur

La dématérialisation de cette démarche offre de nombreux avantages : un service plus souple, accessible depuis chez soi en permanence, sécurisé.

Économies aussi à la clé puisque plus aucune impression n'est nécessaire. En outre, on peut suivre son dossier pas à pas avec un état de l'avancement mis à jour automatiquement et une assistance en ligne permettant de guider l'utilisateur et de corriger les erreurs.

Adresse du site : <https://gnau-grandbesancon.operis.fr>

Retrouvez également toutes les informations sur le site de la commune à la rubrique "Urbanisme".

DEMANDES PRÉALABLES ACCORDÉES DE DÉCEMBRE 2025 À MARS 2026

Nom et prénom	Adresse du projet	Objet
SCI DE LA ROTONDE	5, Rue de la Perrouse	Piscine
M TOPBAS Ertugrul	17, Rue de Lausanne	Modifications menuiseries extérieures
M FROMENT Bernard	20, Rue des Fontaines	Changement porte de garage
M SAÏSSET Bruno	7, Le Clos des Sources	12 panneaux photovoltaïques
M RENOIR Eric	36, La Pommeraie	Clôture
Mme REGNIER Sylvie	1, Rue de la Maletière	Mise en conformité du toit local poubelles
M MANOURY Alexandre	20, Rue de Lausanne	Carport + garage/local
Mme FOUET Isabelle	14 bis, Rue d'Emagny	Pose Volets roulants sur fenêtres de toit
M GIBERTINI Franck	3, Rue Vang Gogh	Conduit fumées extérieur
M ROUYER Bernard	28, Rue Victor Hugo	Remplacement 1 huisserie bois par aluminium
M CADET Yannick	2, Rue Mozart	Annulation & classement sans suite
SARL XAVIER MIVELLE	2, Rue du Puits	Modification façades et stationnement
Mme BOSSU Clémence	10, Rue Chopin	Remplacement 3 huisseries bois par PVC+volets



PLUI COMMENT S'INFORMER ?

Un site internet est dédié au PLUi de Grand Besançon Métropole : plui.grandbesancon.fr. Il relaie toutes les actualités liées à l'élaboration du PLUi, informe sur les prochains temps de concertation, et permet de consulter tous les documents utiles à l'information du public (infographies, vidéos, comptes-rendus des réunions publiques, des synthèses des échanges, etc.). En vous inscrivant sur le site du PLUi, vous recevrez une newsletter du PLUi permettant également d'être informé des actualités directement sur votre boîte aux lettres électronique.

Accueil de Jean-Marc BOUSSET à la réunion publique de présentation du PLUI le 26 mars 2025.



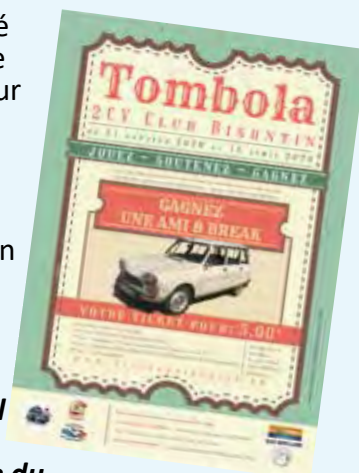
Aurélien LAROPPE, Vice Président de GBM en charge de l'urbanisme, du PLUI & RLPI a animé et répondu aux nombreuses questions avec Elsa LONCHAMPT de l'AUDAB, référente PLUI de la commune.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS DE DÉCEMBRE 2025 À MARS 2026

Nom et prénom	Adresse du projet	Objet
M HAKKAR Drisse & Mme HAKKAR Nassima	19, Rue Barbara	Maison individuelle
M THIEBAUT Antoine	16, Rue Barbara	Maison individuelle
M AKKAYA Ismael	7, Rue de la Corvée	Modifications diverses
M DONEY François	2, Chemin de La Chaille du Haut	Extension
M PARIS Sébastien	2, Rue de Serre	Suppression surélévation garage

Le 2CV Club bisontin a lancé sa tombola lors de sa soirée Tartiflette du 31 janvier, pour gagner une Ami 8 qui sera restaurée durant l'année. Le tirage aura lieu lors du salon Retropolis 2028. Les bénéfices de cette opération seront reversés à une association aidant les enfants autistes.

Les tickets sont disponibles auprès du Président Michel Burlaud
tél 06 07 63 63 36, au siège du Club 7 rue de l'Ecole à Pouilley les Vignes, ainsi qu'à la fromagerie du Pré Verdrot.



GARAGE GERDY
Père et Fils
Mécanique - Carrosserie - Peinture
42, rte de Lausanne 25115 POUILLEY LES VIGNES
Tél. 03 81 58 00 29 - Fax 03 81 59 07 82

ÉLECTRICITÉ : AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE.

Vous avez sûrement entendu parler de l'autoconsommation « individuelle ». Pour rappel, elle consiste à consommer sur un même site une partie ou la totalité de l'électricité que l'on produit soi-même. Lorsque cette électricité produite est injectée sur le réseau public de distribution pour être partagée entre plusieurs personnes situées sur des sites distants géographiquement, on parle alors d'autoconsommation « collective ».

On peut, par exemple, partager cette énergie au niveau d'un immeuble, d'une copropriété, d'un quartier, d'une collectivité ou d'une zone d'activités. L'électricité ainsi autoconsommée est le plus souvent d'origine solaire, produite grâce à des panneaux photovoltaïques installés sur le toit d'une maison ou d'un bâtiment. Mais elle peut aussi être générée à partir de la force du vent via une éolienne ou encore de celle de l'eau grâce à une centrale hydro-électrique.

L'autoconsommation collective est un nouveau mode de production et de consommation.

Cette pratique est encore peu répandue aujourd'hui en France mais elle évolue !

Tout d'abord, le contexte actuel des prix de l'énergie incite à savoir d'où vient celle que l'on consomme chaque jour et à trouver des solutions pour moins subir leur volatilité.

Ensuite, l'achat de panneaux photovoltaïques et leur installation coûtent moins cher qu'il y a quelques années.

Malgré les écueils dus aux lentes évolutions réglementaires, le partage de l'électricité verte en local est possible.

L'électricité produite sur place ne suffit pas toujours à répondre à 100 % des besoins des participants à une opération d'autoconsommation collective. Un contrat avec le fournisseur d'électricité de son choix reste donc nécessaire pour le complément.

Mais il se peut aussi, que, dans les cas de grand soleil ou de grand vent, il y ait du surplus d'électricité ; il serait dommage de perdre cette énergie. Pourquoi ne pas la revendre en circuit court aux entreprises, aux collectivités et bien sûr aux particuliers ?

L'idée est ainsi venue de monter un projet de production, de consommation et de revente d'une électricité renouvelable locale à un prix, si possible, plus compétitif que celui du marché.

Porté par les communes de Pouilley-les-Vignes et Pirey, ce projet a associé des habitants des deux villages, des entreprises locales comme Super U de Pouilley ou France Clôture Environnement (FCE) de Pirey, ainsi que Grand Besançon Métropole et le SIVOS de la Lanterne.

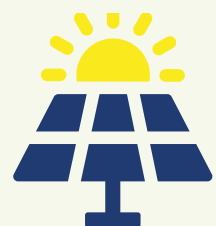
Après une phase d'expérimentation auprès de différents producteurs et consommateurs, la coopérative pourra être ouverte à d'autres utilisateurs des deux communes.

Le Conseil Municipal avait déjà anticipé cette démarche depuis 2015 lors de la création du groupe scolaire, en l'équipant de panneaux photovoltaïques et plus tard sur la mairie et la résidence Biloba de la Grosse Aige.

De ce fait l'électricité produite par ces panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments communaux, les entreprises et les commerces pourra être ensuite mutualisé et revendu aux membres de l'ACC.



Autour du président, quelques membres de l'association



JE M'INFORME, JE PARTICIPE. J'INSTALLE INTRAMUROS !

Bien sûr tout cela ne s'est pas fait sans obstacle.

Grâce à la pugnacité des élus des deux communes, des responsables des entreprises participantes et de Dominique Perreux, président de l'association qui coordonne cette opération, Personne Morale Organisatrice (PMO), **ce projet serait le premier exemple français d'un système énergétique coopératif entre habitants, entreprises et collectivités.**



Dominique Perreux, président de la PMO.

Cette action nous permettra de garder le cap sur nos engagements vers une transition écologique au quotidien ; habitants, collectivités et entreprises devraient y trouver leur compte.

En ne laissant passer aucune opportunité, cette sobriété écologique permet des économies sur un budget communal toujours plus restreint.

Le groupe scolaire de la Lanterne économise 20 000€ par an, grâce à sa production d'électricité photovoltaïque.

La phase d'essai terminée, une campagne d'information sera lancée en direction des habitants de Pouilly et de Pirey.



25920 vues en un an, en 2025. De plus en plus d'Appuliens ont fait le choix d'installer cette application sur leur téléphone.

Faites comme eux, pour être informé, pour participer à la vie locale en répondant aux sondages, alerter votre mairie, donner votre avis.

Abonnez-vous aux notifications de votre association ou d'un commerce.

Recevez des notifications concernant les moments importants de la vie de votre commune, c'est ce que vous propose cette application

«IntraMuros».

Allez sur Google Play ou apple store, recherchez et téléchargez l'application gratuite «Intra Muros».

Application gratuite

Vous pouvez aussi scanner ce QR_code



Vous trouverez aussi toutes ces informations sur notre site pouilleylesvignes.com



DES ARTISTES EXPOSENT À LA MAIRIE

PATRICE PIECHOCKI

Du 20 janvier au 19 février 2026, la mairie a accueilli l'artiste peintre Patrice Piechocki pour une exposition où la couleur s'exprime avec audace.

«Mon travail artistique s'articule autour d'une exploration de la couleur, non comme un simple outil visuel, mais comme un langage à part entière, capable de dire l'indicible. Chaque teinte, chaque contraste devient le vecteur d'une émotion brute ou d'une sensation diffuse, où la sensualité s'exprime dans toute sa complexité : à la fois puissante et fragile, intense et fugace.

- Mon univers pictural, entre abstraction et figuration, naît de sensations vives et subtiles. Il est traversé d'énergies, rythmé par des signes virevoltants, des formes à peine suggérées, et des organisations en apparence chaotiques.

- La couleur s'y déverse en gerbes, en vagues tourmentées, comme si elle se faisait l'écho des forces naturelles, déchaînées ou apaisées.

Au cœur de ma pratique, il y a cette quête : créer des environnements d'évasion, des espaces où l'esprit peut errer librement.

Chaque toile est une invitation à ressentir, à explorer, à s'abandonner à un moment d'introspection, porté par la couleur et le mouvement.»



<https://ppiechoc52.wixsite.com/piechocki-patrice>
<https://www.instagram.com/piechockipatrice/?hl=fr>

ANNA CHAKIR

Anna Chakir est une artiste autodidacte, née en Ukraine à Odessa, au bord de la mer Noire. Ses œuvres ont été exposées à la Mairie en mars et avril 2026.



«J'ai choisi la peinture comme activité artistique depuis mon enfance, inspirée par mon père qui a pratiqué cet art toute sa vie.»

Les peintures d'Anna, figuratives et expressives sont empreintes de ses états d'âme et de sa sensibilité qu'elle aime transmettre à son public. Son intérêt est principalement porté vers la représentation des portraits de femmes, la beauté du corps féminin ou des marines. Elle essaie d'évoquer la beauté, de façon suggestive, mais toujours avec élégance.

Ne réalisant jamais d'esquisse avant l'exécution finale, la peintre laisse directement s'exprimer son geste sur la toile, dans l'instant, laissant ainsi une part à l'inattendu, au hasard.



**Vous pouvez visiter les expositions, à la mairie aux heures d'ouverture.
Prochaine exposition à partir du 5 mai.**

Groupe scolaire de la Lanterne

DES COEURS POUR LA BIENVEILLANCE



Le mois de mars a vu fleurir des dizaines de coeurs sur les murs du groupe scolaire pour la journée de la bienveillance, de la gentillesse et de l'empathie. Tous ces dessins réalisés par les élèves de la petite section au CM2 permettent d'entretenir un esprit de cohésion et de favoriser un climat scolaire harmonieux et propice aux apprentissages.

COLLÈGE POMPIDOU



FORUM DES MÉTIERS

Cet événement annuel pour les collégiens s'est déroulé le 4 février, avec toujours l'objectif de leur faire découvrir un large éventail de professions.



MARYLINE DOUCHET-OUDOT, NOUVELLE PRINCIPALE



Maryline DOUCHET-OUDOT, prend la tête du collège Pompidou, suite au départ de Ludovic FAGAUT.

AGENDA



23 MAI 2026

■ Tournoi de pétanque
de l'APE au stade à 9h30

30 MAI 2026

■ Concert de l'harmonie
à 20h30 à la Salle des fêtes

13 JUIN 2026

■ Braderie à la Friperie
du secours catholique
de 9h00 à 12h00

13 JUIN 2026

■ Raid XP
Grandes Heures Nature
au Mont entre 12h00 et 14h00

19 JUIN 2026

■ Gala de l'étoile
18h00 à la salle des fêtes

LE 27 SEPTEMBRE 2026

■ Repas dansant des aînés
à partir de midi



SAMEDI 23 MAI 2026

■ FÊTE DU CLUB DE handball

Le HCPLV vous donne rendez-vous pour une journée 100% handball et convivialité !

Dès 9h45 : opération Ramène ton pote (Baby & U7) : viens découvrir le handball !

À partir de 12h30 : place aux matchs : U9 (tournoi) - U11 - U15

19h15 : dernier match de la saison Seniors A vs Seniors B

Kermesse tout l'après-midi (ouverte à tous)

18h30 : soirée partenaires

Restauration & buvette toute la journée

20h30 : soirée club pour clôturer la saison

Au Gymnase Pompidou à Pouilly-les-Vignes

Une journée ouverte à tous, venez nombreux !

OFFREZ UN CADEAU RARE ET PRÉCIEUX

L'Amicale des Donneurs de Sang vous rappelle l'importance du Don du Sang qui peut se réaliser sous 3 formes : don de sang, don de plasma ou don de plaquettes.

L'âge requis est de 18 à 70 ans, hommes et femmes confondus
5 collectes par an, la 1^{ère} à Pouilley, les 4 autres au CCSL de Serre-les-Sapins
Prochaines dates : 11 mai, 13 juillet & 26 octobre 2026.



Contact à Pouilley-les-Vignes :

- Mme Marie France DEVAUX - 06.78.06.34.25
- Mr Tony KOBELZCZUK - 06.77.46.95.58
- adsb.franois@gmail.com

Dans notre commune, 108 donneurs ont réalisé un don en 2025 sur 1344 habitants en âge de le faire, ce qui représente un taux de générosité de 8%. Notre objectif serait d'atteindre la barre des 10%.

Alors aidez-nous.

Merci aux donneur(euse)s actuel-le-s et bienvenue aux futur(e)s donneur(euse)s.



La minceur au bout des doigts

Mincir naturellement avec ENERGY'SLIM

L'association acupuncture digitale, coaching et rééquilibrage alimentaire, fait le succès de cette méthode.

Vous désirez retrouver une silhouette harmonieuse et un bien-être corporel ?

Professionnelle de la minceur Delphine vous accueille dans son espace détente où elle vous propose son savoir-faire, qui associe acupuncture digitale, coaching et rééquilibrage alimentaire personnalisé.

Innovant et original, le protocole Energy'slim s'inspire de la médecine traditionnelle chinoise, c'est une technique douce, pratiquée à mains nues, qui, basée sur la mobilisation des énergies, permet au corps de retrouver rapidement sa capacité à mincir en stimulant les organes paresseux.

L'association EMRH (énergie, mouvement, respiration, hygiène alimentaire) est la clé de voûte de cette méthode.

C'est également une solution efficace pour lutter contre le stress et la fatigue, deux facteurs de prise de poids.

Vous serez conseillé (es) judicieusement et ainsi retrouverez le plaisir de manger sans frustration.

Au cœur de votre réussite, une technique 100% naturelle: sans pilule, sans machine, ni substitution de repas.

Retrouvez tous les témoignages sur www.energy-slim.net



N'hésitez pas à prendre RDV avec

Delphine HUET 09 83 97 46 75 ou 06 59 44 23 17

Retrouvez-nous au

Centre Energy'Slim Besançon
12 place de la Révolution

1^{er} BILAN
GRATUIT

besancon@energy-slim.net

Conseils et astuces sur



AEP L'Étoile : des actions fédératrices et solidaires au cœur de la vie locale. L'Association d'Éducation Populaire (AEP) L'Étoile continue de dynamiser la vie communale à travers des événements à la fois conviviaux, solidaires et fédérateurs.

UN OCTOBRE ROSE 2025 SOUS LE SIGNE DU SUCCÈS ET DE LA SOLIDARITÉ

Les 10 et 12 octobre 2025, la quatrième édition d'Octobre Rose, organisée en partenariat avec le CCAS de la commune, a rencontré un très beau succès. Bénéficiant cette année d'une météo favorable, l'événement a rassemblé 434 participants, auxquels se sont ajoutés de nombreux donateurs. Les différentes animations proposées ont permis de mobiliser largement autour de la lutte contre le cancer.

Grâce à cet engagement collectif, un don de 4 000 euros a pu être remis à la Ligue contre le cancer, témoignant de la générosité et de la solidarité des participants.

La cinquième édition aura lieu les 9 et 11 octobre 2026.



UN REPAS CŒNOLOGIQUE TOUJOURS TRÈS APPRÉCIÉ

Le 6 mars 2026, l'association a proposé la troisième édition de son repas œnologique, animée par Yannick Postal. Cette soirée, qui a réuni 95 convives, a une nouvelle fois séduit par sa qualité et son ambiance conviviale. Elle n'aurait pu se dérouler dans d'aussi bonnes conditions sans l'implication des bénévoles dont l'investissement a été déterminant pour la réussite de cet événement.



Yannick POSTAL



LE TENNIS DE TABLE À POUILLEY-LES-VIGNES : une dynamique sportive et associative bien ancrée

Le club de tennis de table de Pouilley-les-Vignes poursuit son développement et confirme sa place importante au sein du paysage sportif local. Intégré à l'association AEP Étoile, structure multi-activités reconnue pour son engagement associatif, le club allie pratique sportive, convivialité et esprit collectif.

Un club structuré et ouvert à tous.

Pour la saison en cours, le club compte 57 adhérents, 34 licenciés et 23 pratiquants loisirs, illustrant la volonté d'accueillir des publics variés, du débutant au joueur confirmé. Cette diversité fait la richesse du club et favorise une ambiance chaleureuse, propice à l'échange et à la progression de chacun.

Les entraînements et rencontres se déroulent dans les installations communales, permettant aux licenciés de pratiquer le tennis de table dans de bonnes conditions, encadrés par des bénévoles investis.

Une présence affirmée en compétition

Sur le plan sportif, le club de Pouilley-les-Vignes affiche une activité soutenue avec cinq équipes

adultes engagées en championnat, évoluant de la division départementale 3 jusqu'à la division régionale 2. Cette large représentation témoigne du dynamisme du club et de la motivation de ses joueurs à défendre les couleurs locales à différents niveaux de compétition.

La formation des jeunes constitue également un axe fort du projet sportif. Le club aligne trois équipes jeunes :

une équipe minime, une équipe cadet, une équipe junior.

Ces équipes permettent aux jeunes pongistes de s'initier à la compétition, de développer leurs compétences techniques et de s'approprier les valeurs du sport, telles que le respect, l'engagement et l'esprit d'équipe.



Un projet tourné vers l'avenir

Dans une volonté de renforcer encore la formation et l'attractivité du club, un projet est d'ores et déjà prévu pour la saison 2026-2027 : le lancement d'une session dédiée aux jeunes à partir de 6 ans serait planifiée le mercredi à partir de 16h15. Cette initiative vise à faire découvrir le tennis de table dès le plus jeune âge et à assurer le renouvellement des effectifs sur le long terme.

Un acteur de la vie locale

Grâce à l'engagement de ses bénévoles et à l'implication de ses joueurs, le club poursuit son développement avec ambition et sérénité, au service du sport et du lien social à Pouilley-les-Vignes.



UN GALA DE FIN D'ANNÉE ATTENDU

Point d'orgue de la saison, le gala de fin d'année 2026 se tiendra le vendredi 19 juin à la salle des fêtes.

Il réunira les différentes activités de l'association, notamment la danse de salon, le modern jazz et le self-défense.

Comme chaque année, cette soirée sera l'occasion de valoriser le travail des participants et des encadrants, avant de se conclure par un moment convivial partagé avec les familles.

À travers ces manifestations, l'AEP L'Étoile confirme son rôle essentiel dans l'animation de la commune, en favorisant les rencontres, l'engagement bénévole et les actions solidaires.



Contact :

M. Bernard Razzaroli
www.aepetoile.fr/accueil
06 31 15 14 93



HANDBALL CLUB DE POUILLEY-LES-VIGNES

Un club dynamique et engagé au coeur de la vie locale

Avec ses 186 licenciés, dont une centaine de jeunes, notre club de handball poursuit son développement en s'appuyant sur des valeurs fortes : engagement, convivialité et formation.

La formation occupe une place centrale dans notre projet, comme en témoigne la reconnaissance obtenue cette saison. Notre école d'arbitrage a été récompensée par le prix de la meilleure école d'arbitrage pour la saison 2024-2025, une distinction qui souligne la qualité du travail mené par nos encadrants et l'implication de nos jeunes arbitres.



Sur le plan sportif, le club se distingue par des équipes compétitives exclusivement féminines, affirmant ainsi son engagement en faveur du développement du sport féminin. En parallèle, nous proposons une équipe loisirs mixte, où priment avant tout la bonne humeur, le plaisir de jouer et le partage.

Les plus jeunes ne sont pas en reste : les catégories baby, U7 et U9, non compétitives et mixtes, permettent aux enfants de découvrir le handball dans un cadre ludique et bienveillant, favorisant l'apprentissage et l'épanouissement.

Tout au long de la saison, le club a également organisé plusieurs événements marquants, tels qu'un stage multisports pour les enfants, ainsi que des moments festifs très appréciés comme Noël et Carnaval pour les catégories baby, U7 et U9.



Nous vous donnons rendez-vous le 23 mai au gymnase du collège Pompidou pour la Fête du club.

Tout au long cette journée, vous découvrirez l'univers du handball dans une ambiance conviviale et festive. Entre matchs, animations et moments de partage, cet événement est l'occasion idéale de rencontrer nos équipes et de plonger au cœur de la vie du club.

Tout le monde est bienvenu pour partager cette journée festive et sportive !

Le club tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble de ses partenaires et à ses bénévoles. Leur engagement et leur soutien sont essentiels et permettent, chaque jour, de faire vivre et grandir notre association.



Rejoindre notre club, c'est partager bien plus qu'un sport : c'est intégrer une véritable communauté, animée par la passion du handball et le plaisir d'être ensemble.

Nous recherchons également des bénévoles pour accompagner nos actions tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Rendez-vous sur notre site : hcplv.fr

11 NOVEMBRE 2025 : COMMÉMORATION DU 107^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE

Une assemblée, toujours plus importante, était présente pour cette manifestation patriotique. Merci à tous les habitants de notre village de partager ce moment avec les anciens combattants.



Le 11 novembre à 11 heures est commémoré pour marquer la fin de la Première Guerre mondiale, mettant ainsi fin à quatre années de conflit brutal. Cette journée est souvent appelée le Jour du Souvenir dans de nombreux pays où l'on rend hommage aux soldats tombés au combat et où l'on réaffirme l'importance de la paix et de la mémoire collective.

5 décembre 2025, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.





L'association propose des rendez-vous réguliers tout au long de la semaine, tous les lundis à 20h, un vendredi sur deux à 20h, ainsi que chaque samedi à 14h.

COMT'EST : UNE ASSOCIATION CONVIVIALE AUTOUR DU JEU DE SOCIÉTÉ

À la maison de la culture, l'association Comt'Est rassemble depuis quelques années les passionnés de jeux de société dans une ambiance chaleureuse et accessible à tous, des joueurs novices aux joueurs aguerris, des enfants aux grands-parents.

Ces rencontres sont l'occasion de découvrir de nouveaux jeux, d'échanger avec d'autres joueurs et de profiter d'un moment ludique dans une atmosphère détendue. Les nouveaux joueurs sont toujours les bienvenus.

Toutes les informations pratiques concernant l'association, les horaires ou encore les événements sont disponibles sur le site internet ainsi que sur les réseaux sociaux de l'association.

En parallèle de ses activités régulières, Comt'Est organise chaque année un festival devenu incontournable :

« Comt'Est qu'on s'arrête ? ». Cet événement festif et gratuit se tient à la salle des fêtes de Pouilly-les-Vignes et attire un public toujours plus large.

Historiquement conçu comme un marathon ludique de 24 heures non-stop, le festival pourrait cette année se prolonger encore davantage, pour le plus grand plaisir des participants.



asso.comt'est.org



Facebook

QR discord



Au programme : une large sélection de jeux de société, des tournois pour les plus compétitifs, mais aussi une buvette et de nombreuses animations annexes (murder party, escape game, jeux géants, ...).

Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les amateurs de jeux et de bonne humeur, le WE du 23 & 24 octobre 2026.



Avec Comt'Est, le jeu devient un véritable vecteur de lien social, réunissant les générations et les profils autour d'une passion commune.





DU NOUVEAU À NOIR ET BLANC



L'Intelligence Artificielle - IA-, on ne cesse d'en parler.

L'acculturation fait partie des objectifs de notre activité IA créée en 2024. Elle est en totale adéquation avec les «cafés IA» animés dans toute la France.

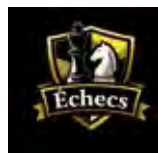
Ils prennent souvent la forme de petits jeux, permettant aux participants de découvrir, de débattre et de se faire une opinion sur le sujet. Deux adhérents ont animé un premier café IA le 31 janvier en partenariat avec la Médiathèque et le soutien financier de la commune. Ils en animent d'autres dans le Grand Besançon. Le groupe continue à se réunir une fois par mois pour évoquer ce qu'ils ont pu lire, entendre, voir... sur ce sujet.



ITALIEN

Le groupe d'adhérents aime l'Italie et sa belle langue.... et sa conjugaison. Ils se retrouvent régulièrement le mardi soir. C'est l'occasion de converser, d'approfondir sa connaissance de la langue et surtout d'approfondir la culture italienne.

L'ambiance est sympathique et respectueuse du niveau de chacun. Et Louisa, l'animatrice, veille à donner la possibilité à tous de parler en fonction de son niveau de compétence linguistique. L'activité se poursuivra la saison prochaine.



ÉCHECS

Le rendez-vous hebdomadaire est toujours pour le plaisir de jouer.

Les joueurs sont toujours prêts à accueillir celles et ceux qui veulent jouer quel que soit le niveau.

Nous contacter, car si plusieurs jeunes (débutants en particulier) à partir de 7 ans sont intéressés, un nouvel horaire plus adapté peut être programmé la saison prochaine.



PHOTOGRAPHIE

Les adhérents photographes ont pu tester le studio pour une séance de prise de vues de Guitares. Ce studio peut être emprunté par les adhérents sous forme de location.

«Gouttes d'eau» dans Pouilley les Vignes a été le thème d'une sortie et à la Citadelle en mars.

Deux séances spécifiques : Maîtriser et choisir le meilleur réglage PASM avec application par quelques prises de vues et découverte du logiciel de retouche et de post traitement ACDSee.

Plusieurs thèmes ont été abordés le lundi : «choix couleur ou noir et blanc ?», la mise au point,... les expositions vues ou à voir, la «lecture d'image» des clichés des adhérents,

Les adhérents ont proposé des thèmes : «Reflets», «Suggérer la vie», «fresques murales et sculptures dans l'espace public bisontin»... Ils sont retenus et on verra le résultat.

Le principe d'une exposition avec la médiathèque est motivant pour une production collective réalisée à partir du travail individuel.

Un adhérent est retenu pour exposer à Foncine le Bas le week-end de la Pentecôte. Ce sera l'occasion d'une sortie pour nos adhérents.

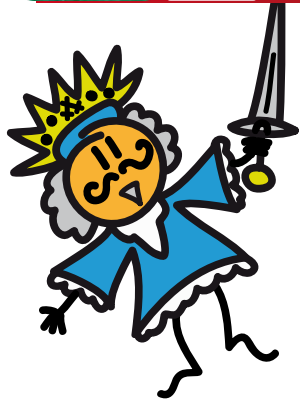
Si une ou plusieurs activités vous intéressent, vous pouvez participer et la découvrir en cette fin de saison avant de vous engager la saison prochaine.

Et si vous avez une idée, une envie de partager un savoir, nous pouvons vous aider à la mise en œuvre.

La date de l'Assemblée Générale est programmée le 17 juin pour faire le bilan et préparer la saison 2026-2027.

- LIEU : MAISON DE LA CULTURE
- PHOTO LE LUNDI À PARTIR DE 19H30
- ÉCHECS LE VENDREDI À PARTIR DE 19H30
- ITALIEN LE MARDI À PARTIR DE 18H SELON CALENDRIER
- IA LE MARDI À PARTIR DE 10H SELON CALENDRIER
- TARIF D'ADHÉSION ANNUEL : 8€ ET 6€ PAR ACTIVITÉ
- DÉTAILS SUR LE SITE : NOIREBLANC-GBM.FR
- PAGE FACEBOOK : NOIREBLANCGBM

Retrouvez toutes les activités, l'actualité et pour nous contacter, rendez-vous sur le site : noiretblanc-gbm.fr et la page Facebook.



DES PARENTS ENGAGÉS POUR LES ENFANTS ET ADOS DE LA COMMUNE.

Ils s'appellent Leïla, Sandra, Mathieu, Anne-Mee Wha, Sylvie, Nicolas et Mustapha, et tous ont un point commun : leur engagement pour les enfants et les jeunes du territoire.

Ces sept parents bénévoles forment le conseil d'administration de l'association Familles Rurales, acteur incontournable de la commune qui joue un rôle central dans l'accompagnement des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans.

Le conseil d'administration se réunit environ tous les deux mois avec Quentin MOUROT, le Directeur Territorial d'Associations et de Projets, qui fait le lien entre les équipes professionnelles et les bénévoles. Ensemble, ils participent aux décisions concernant le secteur enfance et l'Action Jeunes, assurent le suivi d'un budget de plus de 550 000 € tout en recherchant l'équilibre entre subventions (principalement du SIVOS de la Lanterne) et participation des familles, et développent le projet associatif.

Pour garantir un suivi attentif et une coordination efficace, des parents référents sont identifiés pour chaque domaine : enfance, action jeunes et vacances.

Cette année, l'association se prépare à un changement avec le départ d'un membre du Conseil, Mustapha SAHLAOUI, désormais président du SIVOS.

La prochaine assemblée générale se tiendra le vendredi 12 juin à 18h30, au réfectoire de l'école : un rendez-vous ouvert à tous, pour mieux comprendre les actions de l'association et peut-être rejoindre l'aventure. Ce sera également l'occasion de découvrir les rapports d'activités 2025 et les projets pour 2026. La rencontre se poursuivra autour d'un pot convivial.



Les membres du conseil en réunion



Aidez-nous !

Pour assurer la continuité des actions engagées, Familles Rurales lance un appel à nouveaux bénévoles, qu'ils aient ou non des enfants scolarisés. Toute personne souhaitant s'investir dans un projet local et contribuer à la vie associative peut trouver sa place au sein de l'équipe.





PÉDIBUS : MARCHER ENSEMBLE, EN TOUTE SÉCURITÉ

Le Pédibus fête sa 4^{ème} année ! Chaque lundi et vendredi, les enfants du groupe scolaire de La Lanterne rejoignent l'école à pied, encadrés par des parents ou grands-parents bénévoles. L'an dernier, la commune a installé des panneaux pour sécuriser le parcours et matérialiser les arrêts.

Un tableau partagé et un groupe WhatsApp permettent de s'organiser et de prévenir rapidement de tout changement, comme une annulation en cas de mauvais temps ou un empêchement personnel.

Plus les bénévoles sont nombreux, moins chacun est sollicité.

Aujourd'hui, seule la ligne jaune fonctionne, mais tout parent ou grand-parent peut créer un nouveau parcours dans son quartier. Un accompagnement est possible pour définir le trajet et les horaires.

Initié par Familles Rurales, le Pédibus, c'est sécurité, activité physique et convivialité. Profitez du printemps pour le découvrir et rejoindre cette belle initiative !

Contact / inscriptions : pedibusplv@gmail.com

Familles
rurales
Vivre mieux !

Association de
Pouilley les vignes



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



**Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans,
du groupe scolaire de la Lanterne.**

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.famillesrurales.org/pouilleylesvignes/> pour créer votre portail famille.

Vous y trouverez toutes les modalités d'inscription dans la rubrique enfance, puis inscriptions.

L'accueil périscolaire

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi hors vacances scolaires de 7h30 à 8h30, de 12h00 à 14h00 et de 16h30 à 18h30.



action_jeunes_
pouilley

Les différents réseaux sociaux :





FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

LE FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES

Dans l'Appulien du mois de mars 2023, nous vous parlions de la prolifération du frelon asiatique.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Grâce à la mise en place d'un partenariat entre les Organismes à Vocation Sanitaire dans le domaine animal, (GDS*) et végétal (FREDON*) et au concours financier du gouvernement via le Fonds Vert, un plan de lutte régional contre le frelon asiatique à pattes jaunes a pu être redéployé sur une grande partie de la région Bourgogne Franche-Comté en 2025.

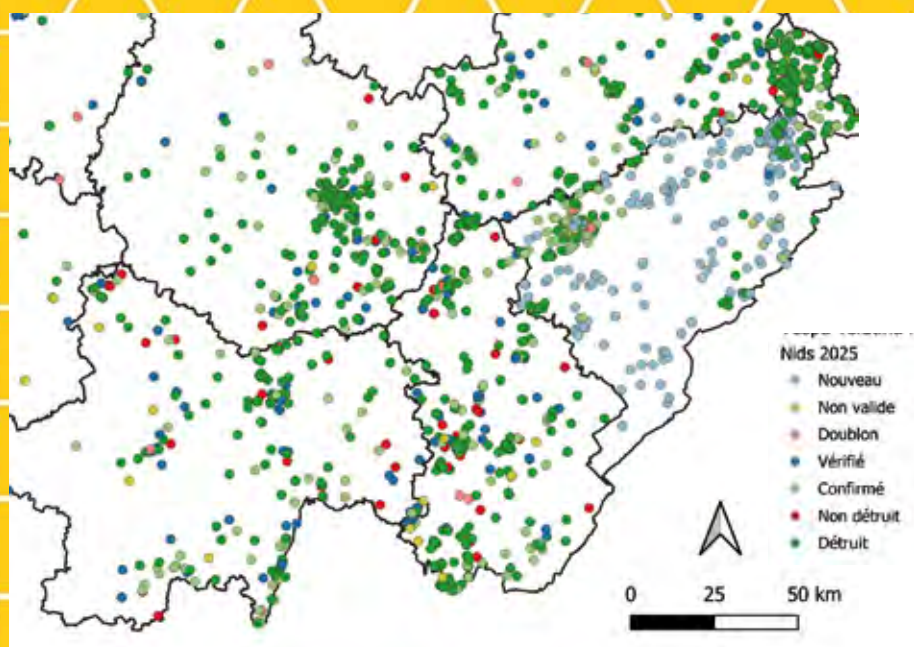
*Groupements de Défense Sanitaire.

*Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.

Les actions du plan de lutte.

- informer/sensibiliser, animer les réseaux de désinsectiseurs et de référents,
- participer à la gestion de la plateforme de signalement,
- indemniser financièrement les destructions de nids.

Répartition des signalements de nids en BFC, par statut sur la plateforme de signalement lefrelon.com. Plus 57 % de nids signalés par rapport à 2024, soit 1632 nids avec un pic de 810 nids en novembre.



Bien que le frelon asiatique soit reconnu espèce invasive de deuxième catégorie, il n'y a aucune obligation légale de détruire un nid.

Toutefois, il s'agit d'un véritable fléau néfaste pour l'abeille domestique et les insectes en général ; il représente également un danger sanitaire pour l'homme. C'est pourquoi il est opportun de le faire détruire.

La destruction est à la charge des particuliers lorsque le nid est sur leur propriété.

GDS et/ou la FREDON peuvent aider à son financement.

3752 nids détruits en BFC dont 900 dans le Doubs. Pour l'action spécifique relative à l'indemnisation des destructions de nids, les aides financières apportées par le Fonds Vert et le conseil départemental du

Jura ont permis d'accompagner financièrement 1301 destructions, réalisées par les 58 entreprises de désinsectisation adhérentes de la Charte de Bonnes Pratiques en 2025.

Le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert, soutient les collectivités locales et leurs partenaires dans leurs investissements au service de la transition écologique à l'échelle locale.

Depuis 2023, il a soutenu plus de 19 000 projets mobilisant 3,6 milliards d'euros de subventions et générant un total de 27,5 milliards d'euros d'investissements publics et privés.

Où trouver un professionnel pour détruire les nids ?

Les entreprises de désinsectisation adhérentes à la Charte de Bonnes Pratiques les plus proches de chez vous.

Vous pouvez prendre contact avec le GDS, la FREDON ou la mairie.

AGF ABEILLES GUÊPES FRELONS	EMAGNY	07 67 01 68 02	agfabeillesguepesfrelons@gmail.com
LE GUËPIER	SAINT-VIT	06 70 04 14 75	leguepier25@gmail.com
RF - BIODIVERSITE	CHALEZE	06 72 86 89 25	rollinflorent@gmail.com



ATTENTION AU PIÈGEAGE !

L'efficacité du piégeage de printemps sur la réduction des populations de frelons à pattes jaunes n'est toujours pas démontrée. Par ailleurs, la coordination d'un piégeage de printemps est extrêmement compliquée à mettre en place (maillage du territoire, suivi du dispositif).

De plus, un piégeage mal réalisé est potentiellement très dommageable pour la biodiversité, puisqu'à cette période, les autres insectes capturés peuvent également être des reproducteurs, anéantissant donc de fait toute la descendance de ces insectes.

La destruction des nids reste la meilleure technique pour diminuer la pression des populations de frelons à pattes jaunes.

Si malgré tout vous décidez de mettre en place un piégeage, ne le faites qu'avec les pièges les plus sélectifs et vérifiez régulièrement le contenu des pièges afin de libérer au plus vite les insectes non-cibles piégés, à la limite retirez le piège.

Un moucheron, même s'il ressemble aux autres, peut appartenir à une espèce rare et/ou indispensable à l'écosystème.

A noter que même si les insectes ressortent, le séjour, même court, dans un piège peut avoir un impact sur leur survie ou leur fécondité (excès de chaleur, humidité, etc.).



Plus d'information sur le site pouilleylesvignes.com à la rubrique environnement et sur le site fredon.fr/bourgogne-franche-comte/

MAISON PROPRE

Catherine Roussey Brancher

Ménage Vitrage Repassage
Repas Courses Toilette

A VOTRE SERVICE

03 81 55 01 94

Aide à domicile
Assistante de vie

Paiement en CESU
25115 Pouilley les Vignes

Taxi S.A.G.E.
Conventionné

06 72 28 57 64

taxisage70@gmail.com
25170 Champvans-les-Moulins

PROTÉGEONS LES HIRONDELLES DE RETOUR AU VILLAGE

Avec le retour du printemps, les hirondelles reviennent dans notre commune après leur migration.

Fidèles à leurs habitudes, ces oiseaux retrouvent chaque année les mêmes nids pour se reproduire.

Il est important de rappeler que ces espèces sont strictement protégées par la loi. En vertu de l'article L411-1 du Code de l'environnement et de l'arrêté du 29 octobre 2009, il est interdit de détruire, déplacer ou enlever leurs nids, même en leur absence.

Ces pratiques, souvent liées à des travaux ou à la gêne occasionnée, contribuent au déclin préoccupant de ces oiseaux emblématiques de nos villages. Nous comptons sur la vigilance et le respect de chacun pour accueillir ces messagères du printemps dans les meilleures conditions.



IL EST SI PETIT QUE VOUS POUVEZ LE RATER ! MAIS LUI NE VOUS RATERA PAS.

LE MOUSTIQUE TIGRE



Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté.

C'est un moustique de petite taille (plus petite qu'une pièce d'un centime d'euro) ne dépassant pas 1 cm d'envergure.

LE RECONNAÎTRE

- SILENCIEUX ET DIURNE, IL PIQUE PLUTÔT LE JOUR,
- RAYÉ BLANC ET NOIR,
- MESURE MOINS DE 0,5 CENTIMÈTRE

PRÉVENIR SA PROLIFÉRATION

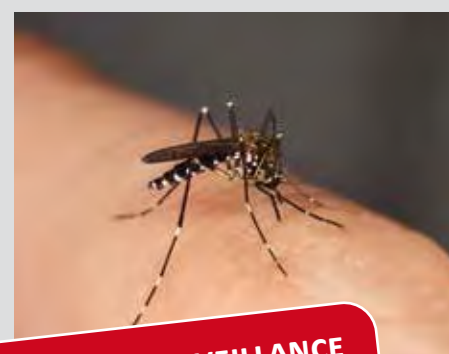
- VIDER ET RETOURNER LES SEAUX, COUPELLES, VASES...,
- RANGER À L'ABRI DE LA PLUIE, LES SEAUX, LE MATÉRIEL DE JARDINAGE, LES JOUETS...
- RECOUVRIR LES BIDONS DE RÉCUPÉRATION D'EAU À L'AIDE D'UN FILET MOUSTIQUAIRE OU DE TISSU,
- CURER LES GOUTTIÈRES

S'EN PROTÉGER

- PORTER DES VÊTEMENTS LONGS, AMPLES ET CLAIRS,
- UTILISER DES RÉPULSIFS CUTANÉS ET DES MOUSTIQUAIRES

Fécondée, la femelle va partir en quête d'un hôte (homme, mammifère, oiseau...) à piquer. Le sang prélevé permet de lui fournir les protéines nécessaires au développement de ses œufs. Ainsi, seules les femelles piquent. Les mâles, eux, se nourrissent uniquement de jus sucré, de nectar. La forte plasticité écologique du moustique tigre lui a permis une adaptation rapide dans un très large éventail d'habitats.

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre s'est adapté à divers environnements, et notamment au milieu urbain, en colonisant une multitude de récipients dans lesquels il pond ses œufs. Grâce au commerce international, *Aedes albopictus* a progressivement été introduit sur les cinq continents ces trente dernières années.



PARTICIPEZ À SA SURVEILLANCE
EN SIGNALANT SA PRÉSENCE SUR :
SIGNALEMENT-MOUSTIQUE.ANSES.FR

LES ÉCO-CENTRES

Horaires d'été (du 1^{er} mars au 31 octobre 2026).

Tous les éco-centres sont fermés au public les jours fériés.

	Éco-centre Pirey	Éco-centre Besançon-Tilleroyes	Éco-centre Placey-Noironte
Lundi	8h30 /12h20 et 13h30/17h50		Ferme à 17h50
Mardi	8h30 /12h20 et 13h30/17h50		Ferme à 17h50
Mercredi	8h30 /12h20 et 13h30/17h50		Ferme à 17h50
Jeudi	8h30 /12h20 et 13h30/17h50		Fermé
Vendredi	8h30 /12h20 et 13h30/17h50		Ferme à 17h50
Samedi	8h30 /12h20 et 13h30/17h50		Ferme à 17h50
Dimanche	Fermé	8h30/12h20	Fermé

L'ÉCO-CENTRE DES TILLEROYES

est fermé le 3^{ème} jeudi du mois pendant les opérations de broyage des déchets verts, celui de **PLACEY** tous les jeudis pour les mêmes raisons.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Bacs gris, bacs jaunes : le mercredi, en alternance une semaine sur deux selon le calendrier établi par GBM, accessible *en mairie ou sur* www.pouilleylesvignes.com

Vous souhaitez débarrasser vos encombrants

● VIT'EVAC

Tel : 09 83 75 28 06

ou vitevac.com

● Eco Pro Débarras

Tel : 06 77 79 30 84

ou ecoprodebarras.com



TRAVAUX BRUYANTS ET TRANQUILLITÉ DES VOISINS

En application de l'arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30 ;

le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Merci de respecter cette réglementation afin de ne pas perturber la tranquillité de vos voisins.

Précisons que les artisans, entrepreneurs, agriculteurs ne sont pas concernés par ces restrictions mais il leur est conseillé d'appliquer ces horaires.

PLANTATIONS D'ARBRES OU D'ARBUSTES : A QUELLE DISTANCE DU VOISIN ?

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 50 centimètres.

- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Merci de tailler les haies bordant le domaine public (voies et trottoirs) afin de ne pas gêner ou obstruer le passage ni la visibilité.



BRÛLER LES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



Un particulier n'a pas le droit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de sa pelouse, les feuilles mortes, les résidus de taille de haies et d'arbustes.

Pour les déchets de tonte, feuilles mortes et épluchures, il est recommandé d'installer un composteur. Le SYBERT en propose à la vente. S'adresser en mairie.

TRAVAUX D'ISOLATION
SOUFFL'ISOL
 25115 POUILLEY LES VIGNES

Thierry CHEVRE
06 60 86 77 63
 Tél. 03 81 57 62 86 / Fax. 03 81 59 94 38
thierry.soufflisol@gmail.com
www.soufflisol.fr

ILS VOUS ACCUEILLENT À LA MAIRIE..

Adresse : 1, rue de Gray 25115

La Mairie est ouverte

Lundi et mardi de 8h à 12h15
 Mercredi et jeudi de 8h à 12h15 et de 13h à 17h
 Samedi de 9h à 12h

Tél : 03 81 55 40 31

Adresse mail : mairie@pouilleylesvignes.com

Site de la commune : www.pouilleylesvignes.com

Téléphone du maire et des adjoints en cas d'urgence : 06 31 83 76 56



Sabrina MÉTROT et Jean-Pierre DEVILLERS

JE M'INFORME, JE PARTICIPE «INTRAMUROS».

Pour vous informer et participer à la vie locale, répondre aux sondages, alerter votre mairie, donner votre avis, vous abonner aux notifications de votre association ou d'un commerce.

Recevoir des notifications concernant les moments importants de la vie de votre commune.

N'hésitez pas à l'installer sur votre téléphone.

Application gratuite

Allez sur Google Play ou apple store, recherchez et téléchargez l'application gratuite «Intra Muros».



Vous pouvez aussi scanner ce QR_code



LOCATION DE SALLES AUX APPLIENS

Salle des fêtes :

400 €/WE d'été et 450 €/WE d'hiver
 Caution : 600€ + 150€ pour la propreté, + 1000€ pour le bruit.

Possibilité de louer la vaisselle soit 2 lots de 50€ chacun

Les associations ayant leur siège social et exerçant leur activité à Pouilley-les-Vignes, bénéficient d'un tarif spécial pour deux locations par année civile ; au-delà, le tarif « Particuliers » est appliqué

Maison de la Culture :

Pour la salle de 30 personnes : 100 €/WE d'été et 120 €/WE d'hiver
 Caution : 600€ + 150€ pour la propreté + 1000€ pour le bruit.

Pour la salle de 70 personnes : 200 €/WE d'été et 220 €/WE d'hiver
 Caution : 600€ + 150€ pour la propreté + 1000€ pour le bruit.

Pour les 2 salles (70 personnes maximum) : 250 €/WE d'été et 270 €/WE d'hiver
 Caution : 600€ + 150€ pour la propreté + 1000€ pour le bruit.

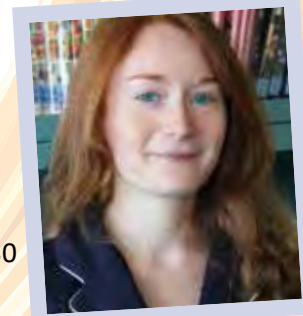
NUMÉROS UTILES

- Grand Besançon Métropole ☎ : 03 81 87 88 89
- Préfecture ☎ : 03 81 25 10 00
- Hôtel de Région ☎ : 03 81 61 61 61
- Conseil Départemental ☎ : 03 81 25 81 25

MÉDIATHÈQUE COMMUNALE



2, rue de l'École
 ☎ : 07 46 24 75 88
 adresse mail : mediathèque@pouilleylesvignes.com



Julie CHAVANTON

Horaires d'ouverture :
 Mercredi de 9h00 à 12h00 Vendredi de 14h00 à 18h30
 et de 14h00 à 18h30 Samedi 9h00 à 12h00
 Jeudi de 9h00 à 12h00

SCOLARITÉ



GRUPE SCOLAIRE LA LANTERNE
 49 A rue de la Perrouse
 ☎ : 03 81 55 43 90

ecole.pouilley-les-vignes@ac-besancon.fr

COLLEGE GEORGES POMPIDOU
 Route d'Emagny
 ☎ : 03 81 55 45 00
clg-gpompidou-pouilleylesvignes.eclat-bfc.fr

ACCUEIL DE LOISIRS



FAMILLES RURALES
 Restauration scolaire et périscolaire
 ☎ : 03 81 60 21 11

www.famillesrurales.org/pouilleylesvignes
 49 A rue de la Perrouse

CRÈCHES

MICRO CRÈCHE AM STRAM GRAM
 7 A la Pommeraie
 ☎ : 06 16 25 23 58
www.microcreches.net

Maison d'Assistantes Maternelles
 MAM DU COEUR
 28 ter, rue de la Perrouse
 ☎ : 09 75 95 21 92
www.mamducoeur.fr

MÉDECINS :

Benoît RABIER
4B, rue des Marronniers
☎ : **03.81.55.40.50**
Julia TRISTRAM
4B, rue des Marronniers
☎ : **03.81.55.40.50**
Jean-Marc PELLISSARD
9, Clos des Vignes
☎ : **03.81.58.06.90**



INFIRMIÈRES :

Virginie BOITEUX
Myriam ARMINOT
Florence MÉTOZ
-MARCONNET
7, rue des Fontaines
☎ : **03.81.58.01.43**



DENTISTES :

Cabinet
Valentin LORIOD,
Benoît PHILIPPE et
Camille OUGIER
8, rue de l'École
☎ : **03.81.60.23.82**



Marie-Amanda TANIER (Chirurgien dentiste)
☎ : **03.81.48.75.64**
et Julie QUENOT (Chirurgien oral)
☎ : **03.81.58.03.68**
42, rue de Gray

SAGE-FEMME :

Céline BONNET
☎ : **06.84.11.31.84**
MAISON MÉDICALE
4B, rue des Marronniers



PHARMACIE

Jean-Edouard BELOT
27, rue de Lausanne
☎ : **03.81.55.40.46**



**MASSEURS-
KINÉSITHÉRAPEUTES :**

Marion BESCH, Leslie DUBIEF
Sophie BELIN, Laure VATIN
7 rue des Fontaines
☎ : **03.81.59.98.86**
Patricia PETIT
8, rue de l'École
☎ : **03.81.55.01.24**
Amandine BELBACHIR
57 rue de la Perrouse
☎ : **06 99 48 65 81**



LA POSTE

Rue de l'Église
☎ : **03 81 86 26 28**
Lundi : fermé
Mardi, mercredi,
jeudi et vendredi : 9h00-12h00
et 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00
Le 3^{ème} jeudi du mois fermé le matin
Courrier : heure limite de dépôt :
15h45 du mardi au vendredi et
12h00 le samedi.



**GENDARMERIE
ÉCOLE VALENTIN**

1, rue des Tilleuls
25480 Ecole Valentin
☎ : **03 81 21 16 60**
De 8h à 12h00
et de 14h00 à 18h00
Dimanche et jours fériés
de 9h00 à 12h00
et de 15h00 à 18h00



**SECOURS
CATHOLIQUE**

Rue des Fontaines,
derrière la salle des fêtes
☎ : **07 57 48 03 66**
Chaque samedi de 9h00 à 11h30
et le mercredi de 14h à 16h



DÉFIBRILLATEURS

- 1 - Maison de la Culture (à côté de la porte d'entrée)
- 2 - Eglise (mur de la chaufferie)
- 3 - Groupe scolaire
- 4 - Salle de sports (à côté du gymnase du collège).



**SOPHROLOGIE
HYPNOSE**

Sandra UBBIALI
7 impasse Courbet
☎ : **07.81.81.00.19**



**PSYCHOLOGUE/
PSYCHOTHÉRAPEUTE :**

Tatiana BARÇON
7, rue des Fontaines
☎ : **06 30 49 97 56**

**POMPES FUNÈBRES
HINGER-MAIRE**

3 rue des Combottes,
☎ : **03 74 11 59 50**
www.pf-hinger-maire.com



IMPÔTS

Permanence en
mairie, le jeudi
☎ : **03 81 55 40 31**



CONCILIATEUR DE JUSTICE

permanence le 1^{er} vendredi de
chaque mois à la mairie,
de 9h00 à 12h00
prendre rendez-vous
☎ : **06 41 81 08 91**

TRANSPORT

GINKO VOIT'
Covoiturage pour les
trajets domicile-travail,
pour aller en cours
ou pour vos loisirs
www.ginko.voyage.ginkovoit
GINKO VELO pour louer un vélo à
assistance électrique pendant 1, 3
ou 12 mois :
www.ginko.voyage/se-deplacer/
velo/ginko-velo
LIGNES DE BUS sur la commune :
www.ginko.voyage/le-reseau-
ginko/decouvrir-le-reseau-ginko/
le-reseau-ginko-par-commune
HORAIRE EN TEMPS RÉEL :
www.ginko.voyage/se-deplacer/
bus-tram-car/ horaires-en-temps-
reel



Gare Viotte

Gare Besançon Franche-Comté TGV
www.garesetconnexions.sncf

SAPEURS POMPIERS

Chef de Centre :
Gérald BINETRUY

URGENCES

18
POMPIERS

15

SAMU

115

SANS ABRI

17

POLICE / GENDARMERIE

119

ENFANCE MALTRAITÉE

116 000

ENFANTS DISPARUS

112

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

116.117

URGENCE MÉDICALE

Lundi au vendredi 20h00 - 0h00

Samedi 12h00 - 0h00

Dimanche & jours fériés 8h00 - 0h00



La Grande Epicierie



Pouilley-les-Vignes, Devecey & Ornans

